



HAL
open science

**Diagnostic territorial et plan de développement.
Propositions au Comité Départemental de
Meurthe-et-Moselle de Tennis de Table**

Adrien Richard

► **To cite this version:**

Adrien Richard. Diagnostic territorial et plan de développement. Propositions au Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle de Tennis de Table. Sociologie. 2012. hal-01872473

HAL Id: hal-01872473

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01872473>

Submitted on 12 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Master

« Conduite de Projets &

Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et
Insertion »

Parcours « Management et Communication en Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**Diagnostic territorial et plan de
développement. Propositions au Comité
Départemental de Meurthe-et-Moselle de
Tennis de Table.**

présenté par

Adrien Richard

Maître de stage : Claude Bernardin, Président du Comité Départemental de Tennis de Table de Meurthe-et-Moselle, Maison Régionale des Sports de Lorraine, Tomblaine

Guidant universitaire : Gil Denis, Directeur de la formation du master « Conduite de Projets et Développement des Territoires », Université de Lorraine

Juin 2012

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Claude BERNARDIN, le Président du Comité Départemental et mon tuteur de stage, pour m'avoir confié les responsabilités et missions qui ont été les miennes pendant cette période très enrichissante. Ces cinq mois et quelques m'auront permis d'apprendre et de découvrir chaque jour.

Je remercie ensuite Gil DENIS, Responsable du Master « Proj & Ter » et également mon guidant universitaire, pour m'avoir accompagné dans la rédaction de ce mémoire par ses conseils avisés sur la forme à lui donner, ainsi que sur les orientations à suivre.

Puis, je souhaite également remercier particulièrement Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive du Comité Départemental, pour son aide précieuse et sa disponibilité, que ce soit dans les tâches qui m'ont été confiées tout au long de cette expérience, ou encore dans la mise en forme de ce travail universitaire.

Je remercie aussi le Comité Directeur du Comité Départemental, notamment Nicole BERNARD et Catherine CROCE, ainsi que Didier LAMM, Paul BILLANT, Tony BOURRIER, Frédéric GIARDI, Jean-Marie DEPARDIEU, Hubert FOISSEY, Michel DEMARET et le regretté Pierre CLEMENT, pour leur accueil au sein de l'association et leur gentillesse.

Je salue également l'équipe de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table, qui m'a très bien accueilli, tout comme le Comité de Moselle, que je remercie également ici.

Enfin, j'adresse mes remerciements à toutes les autres personnes avec lesquelles j'ai été amené à travailler au cours de cette période, que ce soit à la Maison Régionale des Sports de Lorraine, ou lors de ma semaine à l'Open de France à Metz.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	5
Partie A	6
Etat des lieux sur la pratique du tennis de table	6
1. Une activité répandue et populaire	7
1.1 Du « ping-pong » au tennis de table, historique de la pratique	7
1.2 Le tennis de table dans l’imaginaire collectif : de Mao Zedong à Forrest Gump.....	8
1.3 L’image du tennis de table chez différents publics	9
1.3.1 Une double image auprès du grand public	10
1.3.2 « L’entre soi compétitif et amical des licenciés »	11
1.3.3 Le point de vue des professionnels du sport	12
2. Le tennis de table en France	14
2.1 Le poids de la Fédération Française de tennis de table	14
2.2 Un sport mêlant loisir et compétition.....	15
2.3 Evolution de la pratique licenciée : une tendance à la stagnation	17
Partie B	22
Le diagnostic territorial comme outil d’aide à la décision	22
1. Les composantes du diagnostic territorial	23
1.1 Le système d’information	23
1.2 Les études de marché	24
1.3 Les outils des institutions.....	26
1.3.1 Le Diagnostic Territorial Approfondi.....	26

1.3.2	Le Plan de Développement CNDS	29
2.	Les constats : un sport bien ancré au niveau local, mais qui suit la tendance nationale ...	31
2.1	La Lorraine, septième ligue de France	31
2.2	Une ligue qui compte dans le paysage national	32
2.3	La Meurthe-et-Moselle, premier département lorrain.....	41
2.4	Des territoires malgré tout en perte de vitesse.....	43
Partie C	47
	Exemple de stratégies retenues et d'actions mises en place dans le cadre du plan de développement	47
1.	Stratégie n°1 : Mise en place d'actions dans des zones « sous-développées » en Meurthe-et-Moselle	48
1.1	L'organisation territoriale du tennis de table en Meurthe-et-Moselle	48
1.2	Première zone ciblée : le Sud-Meurthe-et-Mosellan	50
1.3	Deuxième zone ciblée : le Pays Haut	51
2.	Stratégie n°2 : Mise en place d'actions à destination de publics-cibles	52
2.1	Les féminines, avec la mise en place de séances de « Fit Ping Tonic ».....	53
2.2	Les personnes en situation de handicap, avec le premier Championnat régional Handisport de tennis de table.....	55
CONCLUSION	56
BIBLIOGRAPHIE	57
ANNEXES	61

INTRODUCTION

S'il est bien un domaine dont l'activité ne faiblit pas, c'est bien celui du sport. Plus de 65 % des Français de plus de quinze ans déclaraient ainsi en 2010 pratiquer au moins une fois par semaine une activité physique ou sportive. Cette même année, le nombre d'adhésions à une fédération agréée atteignait 17,4 millions, un chiffre comprenant des licences ou des autres types de participation.

Ce total semble néanmoins avoir atteint son seuil le plus élevé, et n'augmentera qu'en accompagnant l'évolution démographique de la France, actuellement à la hausse. Ce réservoir limité de pratiquants conduit alors à une véritable concurrence entre les acteurs du monde du sport, qu'ils soient de nature privés ou associatifs, voire avec d'autres activités de loisirs.

Et comme sans cesse, de nouvelles pratiques sportives apparaissent, ou que de nouveaux usages renouvellent les activités déjà existantes, les organisations sportives sont tenues de tenir compte de ces évolutions.

Dans une société où les licenciés s'apparentent de plus en plus à des consommateurs, les acteurs du sport deviennent alors des prestataires de services, une démarche que les structures associatives, telles que les ligues régionales ou les comités départementaux, doivent intégrer à leur réflexion.

Nous verrons ici comment le Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle de Tennis de Table s'est inscrit dans cette approche. Nous présenterons alors pour commencer un état des lieux national de cette pratique, en évoquant l'image dont elle est perçue, ainsi que la tendance dans laquelle se trouve ce sport à travers une analyse de la pratique licenciée. Puis, nous exposerons la démarche de diagnostic que nous avons observé à notre échelon territorial pour aboutir à un plan de développement. Lequel sera évoqué pour terminer à travers deux stratégies qui ont été retenues et déclinées elles-mêmes en deux actions, censées amener de nouveaux publics en se basant sur leurs attentes.

Partie A

Etat des lieux sur la pratique du tennis de table

1. Une activité répandue et populaire

1.1 Du « ping-pong » au tennis de table, historique de la pratique

Ce sport aurait été inventé à la fin du 19^e siècle par des notables britanniques, qui auraient utilisé des couvercles de boîtes de cigares comme raquettes et des bouchons de champagne en guise de balles, pour mimer le tennis. Même si d'autres versions existent sur la genèse de ce sport, ce sont bel et bien les Anglais qui ont constitué la première fédération en 1921 et ainsi structuré sa pratique, avant son internationalisation quelques temps après, avec la création de la fédération internationale, l'« International Table Tennis Federation » (ITTF), à l'initiative de la Hongrie, de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Tchécoslovaquie et de la Suède en 1926.

Le tennis de table n'acquiert cependant qu'en 1981 une véritable reconnaissance sportive avec son inscription comme sport olympique par le Comité International Olympique. Il fait alors pour la première fois l'objet d'une compétition lors des Jeux Olympiques de Séoul de 1988.

A l'heure actuelle, le tennis de table compte près de 3,5 millions (*Annexe 1*) de pratiquants en France, avec des taux de pratique de 10% chez les hommes et de 4% chez les femmes. D'après le vice-président de la Fédération Française de Tennis de Table, Jacques Helaine, ce chiffre atteindrait même 5 millions de pratiquants occasionnels, selon des propos rapportés dans le magazine fédéral France Tennis de Table. Il serait le sport le plus pratiqué dans le monde, avec plus de 250 millions de pratiquants au total et plus de 40 millions de licenciés¹. Un chiffre faisant écho à des propos de Bernard Jeu, docteur en philosophie et ancien président de la fédération française de 1982 à 1991 : « *le tennis de table touche de larges couches de la population. Ne trouve-t-on pas des tables un peu partout ? Qui n'a pas tenu un jour une raquette de ping-pong à la main ?* ». (Jeu, 1993, p. 238-239).

¹ <http://www.olympic.org/fr/tennis-de-table-equipement-et-histoire?tab=histoire>

1.2 Le tennis de table dans l'imaginaire collectif : de Mao Zedong à Forrest Gump

Fort du nombre impressionnant de ses adeptes, le tennis de table est souvent associé dans la culture populaire à de nombreuses images qui ont façonné la sienne.

Ce sport est tout d'abord régulièrement associé à l'Asie, surtout à la Chine, et ce logiquement. Ce pays fait ainsi figure de première puissance mondiale du tennis de table. Dans le pays le plus peuplé du monde, il y aurait près de 30 millions de pongistes². Il faut remonter à l'époque de Mao Zedong pour comprendre cet engouement. C'est en effet l'ancien fondateur et dirigeant de la République Populaire de Chine qui a encouragé la pratique de ce sport et aurait notamment déclaré : « *considérez la balle comme la tête de votre ennemi capitaliste. Tapez dedans avec votre raquette socialiste et vous aurez gagné un point pour la mère patrie* ». Il en a résulté une appropriation de ce sport à l'origine Britannique par les Chinois, qui à force d'entraînement et en profitant de leur surnombre, ont ensuite instauré leur suprématie en monopolisant les récompenses internationales.

Il arrive tout de même que cette hégémonie soit contestée par d'autres pays, mais ils sont la plupart du temps également Asiatiques, comme le Japon, la Corée du Sud ou encore Singapour, et plus rarement par des pays européens comme l'Allemagne, la France ou la Suède, ce qui contribue à consolider cette association « ping-pong »/Asie.

Le tennis de table eut également un petit rôle lors de la guerre froide, en ayant contribué au renouement des relations entre les gouvernements Chinois et Américains. Ainsi, comme dans bien d'autres exemples, le sport a permis de rapprocher des pays en opposition. Cela avait commencé par un rapprochement entre les joueurs, avec ensuite en 1971, la première visite d'une équipe sportive Américaine sur le sol Chinois depuis 1949, celle de tennis de table en l'occurrence. Et un an plus tard en 1972, elle débouchait sur celle du Président Richard Nixon en Chine, pour ce qui représentait la première visite officielle d'un Président des Etats-Unis.

Cette « Diplomatie du Ping-Pong » est notamment abordée dans le film au succès critique et populaire « Forrest Gump » (1994), où l'on peut voir le héros éponyme joué par Tom Hanks représenter les Etats-Unis dans ces rencontres sino-américaines. On

² <http://www.grands-reporters.com/Chez-les-maitres-du-Ping.html>

peut enfin citer l'évocation du tennis de table dans un autre film plus récent, « Match Point » (2005), du célèbre réalisateur Woody Allen, qui met ce sport à l'honneur sur son affiche, ou encore dans le domaine virtuel, puisque le premier jeu-vidéo à succès, appelé « Pong » (1972), s'en inspirait en proposant une simulation de deux raquettes se renvoyant la balle.

1.3 L'image du tennis de table chez différents publics

Ce sport bénéficie donc d'un ancrage assez ancien dans l'imaginaire des gens. La Fédération Française de Tennis de Table a alors récemment souhaité en savoir plus, en se penchant sur l'image de son sport auprès du grand public. Elle s'inscrivait donc par cette initiative dans la tendance de nombreuses autres fédérations qui cherchent à analyser leur potentiel de développement. Ces dernières ont ainsi désormais recours à des études de marché, comme de véritables entreprises, et adoptent « *des logiques marketing, [...] une nécessité pour ces structures confrontées à l'obligation d'augmenter leur nombre d'adhérents dans un contexte de stagnation du nombre global de sportifs licenciés en France (environ 16 millions)* » (Desbordes, Hautbois, 2008, p.7-8).

Un appel à une construction d'une « *sociologie du tennis de table* » (Jeu, 1993, p.238-239), que l'auteur en question évoquait depuis longtemps dans un éditorial dans le magazine officiel de la fédération, en précisant qu'« *évidemment, les questionnaires, pour être significatifs, devraient être élaborés avec l'aide de professionnels de l'enquête* ». Sa recommandation a donc été entendue l'année dernière en 2011, avec la réalisation d'une étude confiée à la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Strasbourg, qui a réalisé ce travail en trois temps.

Tout d'abord, une douzaine d'étudiants a administré un questionnaire au grand public, qui comprenait des questions ouvertes et fermées, et faisait recours à des réponses spontanées ou assistées. 908 personnes âgées de 9 à 82 ans ont ainsi été interrogées, en face à face pour les deux tiers d'entre elles, ou en ligne pour le dernier tiers, en suivant la méthode des quotas (âge et sexe), avec respect de la sélection aléatoire au sein des quotas.

Puis, ce même questionnaire a été utilisé également pour interroger 10 000 licenciés de la FFTT. Ceux-ci avaient été sélectionnés parmi les 54 000 licenciés ayant confié leur adresse mail à la fédération lors de leur prise de licence. Il a donc été administré en ligne et 1006 réponses exploitables avaient été traitées, soit un taux de retour d'environ 10%, ce qui constitue un résultat acceptable.

Enfin, deux enseignants se sont chargés de contacter douze représentants d'annonceurs (Décathlon, Adidas, Conseil Général du Maine-et-Loire, Cornilleau) et de médias (L'Equipe, Le Monde, Le Parisien, Le Républicain Lorrain, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, France Télévision, Radio France), pour effectuer des entretiens semi-directifs par téléphone ou directement en personne.

1.3.1 Une double image auprès du grand public

Pour commencer, il semblerait que le tennis de table soit une pratique perçue de façon quelque peu ambivalente. Ainsi, pour le grand public, celui-ci ne semble pas toujours apparenté à un sport à part entière, mais plutôt à un « jeu du dimanche » auquel on jouerait « avec les copains, en famille ». C'est le cas pour plus de la moitié des interrogés (56%), même s'il convient de remarquer que 44% des sondés ne sont pas d'accord avec cette affirmation, et savent à l'inverse que le tennis de table est une discipline sportive qui requiert autant d'efforts et de compétences qu'une autre, en témoignent les termes spontanément cités dans l'étude (Figure 1).

71% des interrogés sont ainsi d'accord avec le fait que « le tennis de table est si technique qu'il faut beaucoup de temps d'apprentissage avant d'avoir un niveau », et 76% pensent que le « tennis de table est une pratique compétitive exigeante ». 39% des sondés affirment également que ce sport est « une pratique physiquement très dure ».

Enfin, le tennis de table jouit d'une image plutôt positive auprès du grand public, puisque que seulement 16% des personnes avaient trouvé juste l'affirmation : « le tennis de table, c'est un sport de ringard, pas très fun ».

Cette dualité de perception pourrait s'expliquer par la répartition décrite par *L'Observatoire du Sport* du comportement sportif des Français. Ils appartiendraient soit

à un « pôle sportif orthodoxe », c'est-à-dire qu'ils seraient particulièrement concernés et investis dans la discipline qu'ils pratiquent, soit à un pôle « loisir », avec une approche plus détachée du sport dans ce cas de figure.

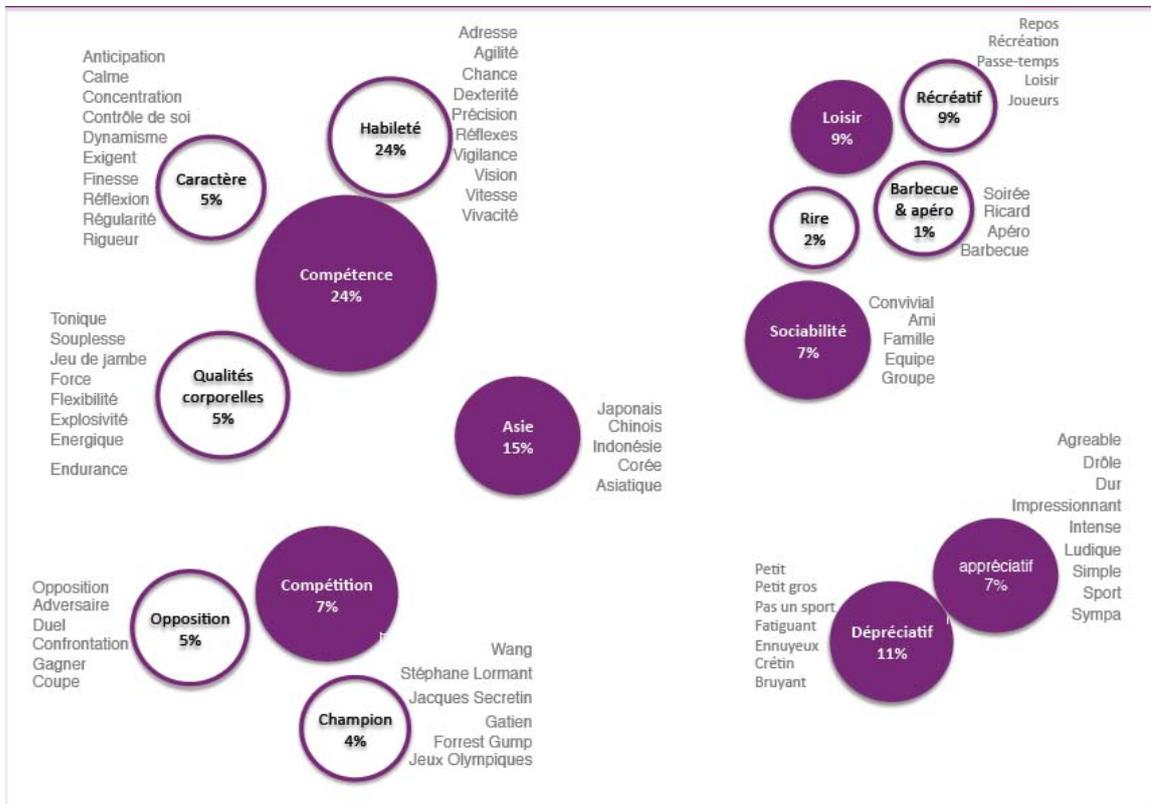


Figure 1 - Représentation visuelle des termes associés au tennis de table – Source : Etude de la F3S

1.3.2 « L'entre soi compétitif et amical des licenciés »

Du point de vue des licenciés, leur discipline leur apporterait deux aspects complémentaires.

Pour commencer, un certain besoin de compétition, particulièrement prégnante dans les réponses observées. En effet, 87% des personnes ayant répondu étaient engagées dans une équipe ou une épreuve individuelle, ce qui constitue un taux relativement élevé, puisque les sportifs Français ne seraient que 45 % à participer à une compétition (Aubel, Lefevre, Tribou, 2008). De manière générale, les pongistes sont très impliqués dans leur activité sportive, en se montrant très assidus et impliqués. Ils s'accordent à 95% pour

dire qu'ils pratiquent ce sport pour se mesurer aux autres, à 88% pour « exprimer leur tempérament de compétiteur » et à 63% « pour [se] dépasser, en baver ».

Et dans le même temps, cette activité leur permettrait aussi de retrouver des connaissances ou des amis, pour des « duels amicaux ». On serait ici dans un « phénomène [...] de micro-socialisation » (Jeu, 1993, p.238-329), qui leur permettrait donc également « de se mettre en scène sous le regard des autres et de signifier une position sociale » (Desbordes, Richelieu, 2011, p. 6)

77% des répondants sont ainsi d'accord pour dire que les personnes qu'ils ont rencontrées dans leur club sont devenues des amis qu'ils voient en dehors du cadre de pratique. Près d'un tiers (30%) des sondés ont ainsi spontanément associé leur activité à des termes relevant de la sociabilité (ambiance, solidarité, amical, rencontre...). Le tennis de table occupe donc une place importante dans la vie des licenciés ayant répondu, qui sont d'accord à 82% pour le dire, à tel point qu'ils s'investiraient dans la vie associative pour 63% d'entre eux. Ce chiffre paraissant cependant élevé au regard de la réalité dans la vie des clubs, et qui pourrait s'expliquer par la représentativité de l'échantillon interrogé.

1.3.3 Le point de vue des professionnels du sport

Dans un troisième temps, certains médias et annonceurs avaient été amenés à livrer leurs avis sur le tennis de table. En ce qui concerne les premiers nommés, qui se trouvent actuellement dans un contexte particulièrement difficile, le tennis de table ne s'impose pas comme un sport rentrant dans leur logique économique. En ce qui regarde la presse quotidienne nationale ou régionale, la baisse des ventes leur imposerait ainsi un recentrement sur les sports les plus populaires, autrement dit ceux qui touchent le plus grand nombre. Et pour les médias télévisuels, le raisonnement est le même mais en terme d'audimat.

Les bonnes performances de certains clubs Français au niveau Européen, de même que les bons résultats obtenus par certains joueurs de haut-niveau, ne sont pas non plus des arguments dont tiennent compte les titres sondés, qui n'y consacrent donc que la portion

congrue pour ce qui est des médias nationaux (L'Equipe, l'émission Stade 2). Pour eux, le tennis de table n'intéresse pas suffisamment le grand public. Un constat bien intégré par le nouveau président de la fédération française Christian Palierne, élu en décembre 2011³, plutôt fataliste sur le rayonnement que pourrait avoir sa discipline : « *il faudrait un véritable engouement populaire qui incite de très gros partenaires financiers à s'associer au tennis de table, à l'image du football, du tour de France, du rugby. Je crains que cela n'arrive jamais. Il n'y a aucune visibilité, c'est un cercle vicieux* ».

Il est alors intéressant de mettre en parallèle une étude effectuée par Anthony SCREMIN, de l'Université Henri Poincaré de Nancy, qui avait étudié en 2005 le profil des spectateurs lors de plusieurs rencontres professionnelles disputées à Metz. Ce genre d'événement rassemblait à l'époque environ 500 personnes, ce qui en faisait l'un des clubs Français avec la fréquentation la plus élevée. En l'espace de trois matches, 120 questionnaires avaient été collectés pour réaliser cette étude. Il ressortait des résultats analysés que le public était constitué à plus des deux tiers par des pratiquants (71,6%). Le dernier tiers concernait des personnes non-pratiquantes, mais plus de la moitié d'entre elles avaient répondu qu'elles étaient venues accompagnées d'un licencié. L'étude mentionnait aussi le fait que certains non-pratiquants présents pouvaient également être des partenaires privés ou publics venus pour représenter leur institution.

Le grand public ne semble donc pas passionné par les compétitions de tennis de table de niveau professionnel, alors pourtant que celles-ci peuvent être parfois spectaculaires. Mais ce spectacle serait « *réalisé pour des pongistes par des pongistes* ». Un constat qui peut également être dressé pour des spectacles mettant en scène le tennis de table, comme celui de Jacques Secrétin, le « Music-Ping Show », ou celui des frères Taloche et Saive, le « Show Ping », qui avait eu lieu en mars 2009 à Metz devant une assemblée essentiellement composée de pongistes. De ce fait, les annonceurs ne sont alors pas forcément intéressés pour utiliser ce sport comme outil de promotion. Un responsable de magasin Decathlon évoquait ainsi « *l'impact en terme de visibilité relativement faible* ». On retrouverait ici le cercle vicieux évoqué par le président de la fédération : les annonceurs ne souhaitent pas associer leur image à ce sport, du fait d'une certaine confidentialité dans les médias, qui eux, ne communiquent pas dessus car il n'intéresserait pas suffisamment le grand public.

³ <http://cdtt77.free.fr/rencontreavec.htm>

2. Le tennis de table en France

2.1 Le poids de la Fédération Française de tennis de table

La Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) est l'instance associative gérant la pratique de cette discipline en France. Elle a été créée en mars 1927, emboîtant le pas de la création de la fédération internationale, qu'elle rejoint en 1929. C'est une association de type « Loi 1901 », chargée d'organiser et de promouvoir sa discipline. A ce titre, elle est placée sous tutelle de l'Etat, de la part duquel elle a reçu une délégation de pouvoirs pour gérer son activité. Sa politique sportive est décidée par des membres élus pour une durée de quatre ans, qui forment un comité directeur et des commissions, et sont renouvelés à l'issue de cette période qui correspond à la durée d'une olympiade. Pour la saison 2010-2011, elle comptait 191 202 licenciés (*Annexe 2*), ce qui la classe parmi les quinze premières fédérations sportives françaises de sports olympiques (Tableau 1).

Rang	Fédération	Nombre de licenciés en 2010	Nombre de licenciés en 2009	Evolution
1	FF de football	2 107 924	2 225 595	- 5,3 %
2	FF de tennis	1 134 571	1 125 201	0,8 %
3	FF d'équitation	687 339	650 437	5,7 %
4	FF de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées	580 286	574 223	1,1 %
5	FF de basket-ball	456 036	449 263	1.5 %
6	FF de handball	411 271	392 761	4,7 %
7	FF de golf	418 850	422 477	-0,9 %
8	FF de rugby	390 193	366 074	6,6 %
9	FF de natation	288 272	286 392	0,7 %
10	FF de voile	270 457	286 785	1,8 %
11	FF de gymnastique	263 748	258 725	1,9 %
12	FF d'athlétisme	208 614	198 695	7,5 %
13	FF de tennis de table	191 780	189 885	1 %
14	FF de badminton	145 091	139 710	3,9 %
15	FF de tir	139 605	137 011	1,9 %

Tableau 1 - Le classement des quinze fédérations de sports olympiques ayant le plus grand nombre de licenciés (licences + « Autres titres de participation ») –
Source : Ministère des Sports

Si l'on exclut les sports collectifs, considérés comme les plus populaires et qui représentent à titre d'exemple plus d'un tiers des licenciés en Lorraine⁴, elle se classe même dans les dix premières places (Tableau 2).

Rang	Fédération	Nombre de licenciés en 2010	Nombre de licenciés en 2009	Evolution
1	FF de tennis	1 134 571	1 125 201	0,8 %
2	FF d'équitation	687 339	650 437	5,7 %
3	FF de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées	580 286	574 223	1,1 %
4	FF de golf	418 850	422 477	-0,9 %
5	FF de natation	288 272	286 392	0,7 %
6	FF de voile	270 457	286 785	1,8 %
7	FF de gymnastique	263 748	258 725	1,9 %
8	FF d'athlétisme	208 614	198 695	7,5 %
9	FF de tennis de table	191 780	189 885	1 %
10	FF de badminton	145 091	139 710	3,9 %

Tableau 2 - Le classement des dix premières fédérations de sports individuels olympiques en termes de licenciés (Source : Ministère des Sports)

2.2 Un sport mêlant loisir et compétition

A la fin des années 1990, dans le but de donner un nouvel élan à sa discipline, la Fédération a créé en 1996 la licence promotionnelle, qui permet de pratiquer le tennis de table dans une association à un coût moindre que la licence traditionnelle, et de le faire sans forcément être dans une optique de compétition. Comme son nom l'indique, elle vise à faire la promotion de l'activité et touche donc majoritairement les catégories d'âges les plus jeunes, en attestent les fortes proportions dans celles des poussins, benjamins et minimes, correspondant à la tranche d'âge des 4-13 ans (*Annexe 3*).

⁴ Economie Lorraine, n°229-230, Août 2010, INSEE,

A l'époque, cette mesure avait permis un bond en avant du nombre de licenciés, avec une croissance de plus de 8%, soit plus de 12 000 licenciés d'une année à l'autre (de 148 526 en 1995/1996 à 160 805 en 1996/1997) (*Annexe 4*), avant de connaître une augmentation similaire la saison suivante (6,22 %).

A l'heure actuelle, ce type de licence représente en moyenne plus d'un tiers (36,24 %) du total des licences nationales, avec des variations selon les régions. On peut d'ailleurs observer sur la figure 2 ci-dessous que la Lorraine a la particularité d'être une des deux seules ligues comptant plus de titres promotionnels que de traditionnels (50, 93%), en compagnie de celle du Languedoc-Roussillon.

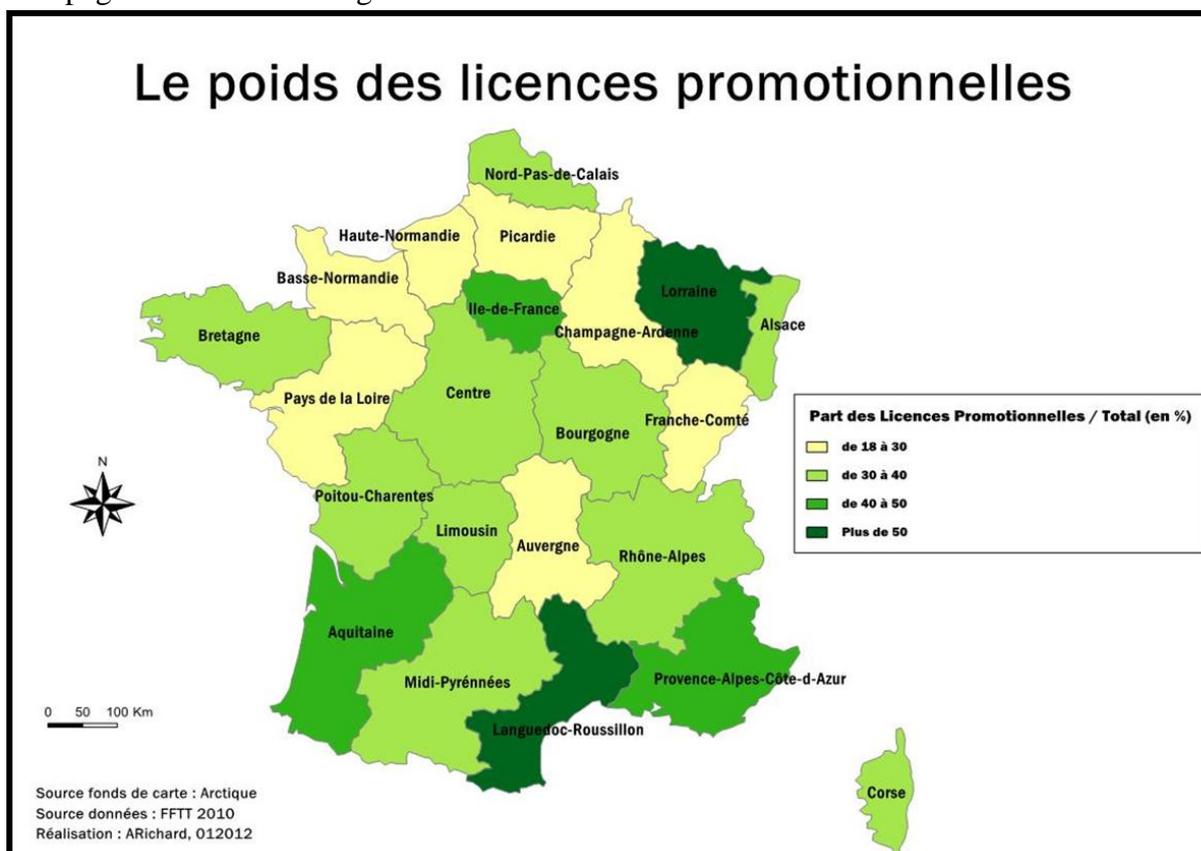


Figure 2 - La part des licences promotionnelles dans les ligues de France métropolitaine

Malgré cet effort de la part de la fédération pour attirer de nouveaux effectifs, il subsiste encore d'autres formes de pratiques. Il est ainsi possible de pratiquer ce sport au sein d'autres fédérations, comme celle de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP), qui revendique 8167 licenciés en 2011⁵. L'aspect compétition y serait moins prégnant, et la prise de licence offre également la possibilité

⁵ <http://www.ufolep.org/?mode=activites&titre=tennis-de-table&id=46>

de pratiquer d'autres sports, l'UFOLEP étant la première fédération multisports affinitaire de France. Celle des Foyers Ruraux représenterait environ une petite centaine de personnes en Meurthe-et-Moselle, avec une dizaine qui en proposerait l'activité. Enfin, il est enfin possible de le pratiquer dans le cadre universitaire, scolaire, ou dans d'autres fédérations, comme la Fédération Sportive et Culturelle de France avec l'Union Jeanne la Lorraine notamment.

2.3 Evolution de la pratique licenciée : une tendance à la stagnation

Si la fédération de tennis de table a connu une augmentation régulière de ses licenciés depuis sa création, elle connaît un ralentissement de cet accroissement depuis le début des années 2000. Ainsi, après avoir atteint un pic de 186 265 adhérents lors de la saison 2001/2002 (*Annexe 4*), elle a ensuite connu une baisse de ce nombre, qu'elle n'a redépassé que récemment (189 912 en 2008/2009).

Et si le plan fédéral actualisé de 2010 fixait comme objectif d'atteindre les 210 000 licenciés pour la fin de cette saison en cours⁶, on peut d'ores et déjà penser qu'il est peu probable d'atteindre ce nombre. Il y a plus de chances pour que celui de la saison 2011/2012 ne dépasse pas les 200 000, dans le cas bien sur où il connaîtrait une évolution positive, ce qui n'est pas garanti.

Car malgré une légère augmentation entre les saisons 2008-2009 et 2009-2010 (1%), l'exercice suivant de 2010-2011 s'est achevé sur une baisse de 0,46 %⁷. Cette diminution résultant d'une licenciation qui tend vers une certaine stagnation, si l'on observe l'évolution du nombre de licenciés depuis le début des années 1960 (*Annexe 4*).

La figure 3 ci-après apporte un éclairage sur l'évolution des différentes ligues de France métropolitaine.

⁶ Plan fédéral de développement 2010-2012

⁷ France Tennis de Table Magazine, Janvier 2012, n° 876 « Une valse à trois temps » pp 8-15

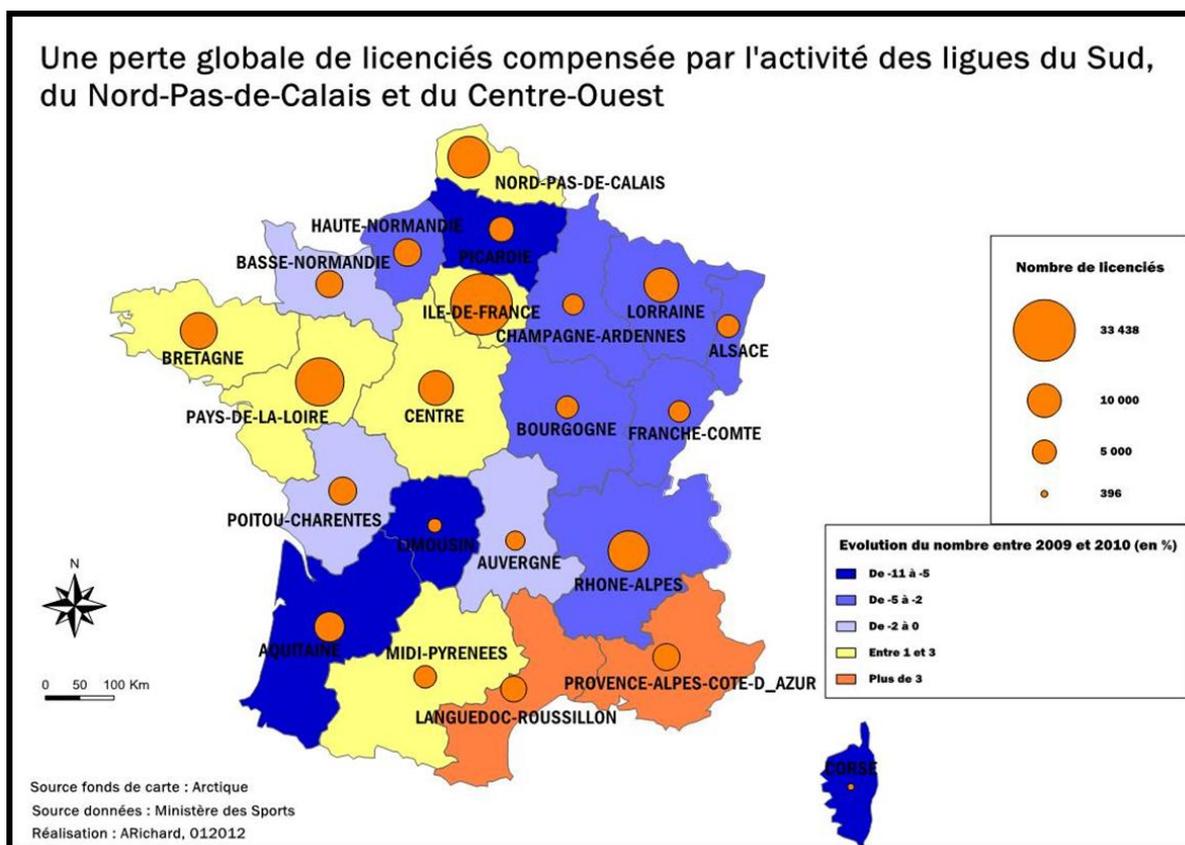


Figure 3 - L'évolution du nombre de licenciés dans les ligues de France

Autre élément alarmant quant à l'évolution de la licenciation : la baisse des licences « traditionnelles », qui reculent de 2,51 %, avec une perte de 6 300 effectifs en dix ans⁸. Cette perte de licenciés compétiteurs se ressent surtout à partir de la catégorie des minimes, qui correspond à la tranche d'âge des 11-13 ans, et qui se poursuit dans les classes d'âge supérieures. Un recul qui pourrait s'expliquer par l'évolution de la pyramide des âges de notre pays : « *l'évolution démographique de la France au cours des vingt prochaines années entraînera mécaniquement une baisse du taux de pratique des adolescents... cible privilégiée des fédérations sportives* » (Loret, 2004, p.20).

A l'inverse, les efforts portés vers les catégories d'âge plus jeunes (poussins, benjamins), qui représentent près d'un quart des licenciés ($\pm 24,42\%$), sont bien visibles avec une progression de 3,34% des titres « promotionnels ».

Enfin, les seniors sont également touchés par une baisse chez les compétiteurs (Annexe 5), moins fidèles qu'auparavant d'après Loret (2004, p.71) : « *les pratiquants [...] « zappent » de plus en plus souvent d'une discipline à l'autre. Le turnover au sein des*

⁸ France Tennis de Table Magazine, Janvier 2012, n° 876 « Une valse à trois temps » pp 8-15

fédérations atteint, dans certains cas, des proportions alarmantes. S'il a jamais existé, le temps est révolu où l'on s'engageait « pour la vie » dans une activité ».

Un désengagement qui pourrait s'expliquer par le phénomène de concurrence existant dans le domaine des services sportifs et qui « se joue entre différents acteurs et à plusieurs niveaux : (Loret, 2004, p.115-116)

- tout d'abord, une concurrence se développe entre le mouvement sportif associatif et des entreprises de services sportifs (dans les domaines des loisirs [...]) [...] ;

- ensuite, il faudra bien finir par admettre que les organisations sportives associatives sont en concurrence entre elles. En effet, au sein d'une commune dont la population sportive est versatile et a des aspirations fluctuantes (besoins en matière de pratiques et motivations spécifiques de plus en plus aléatoires) et est forcément limitée en nombre, le club de judo est en concurrence avec le club de natation, qui est lui-même en concurrence avec le club de gymnastique sportive, qui concurrence le club de handball, etc. En réalité, lorsqu'un club communal gagne un licencié, c'est souvent parce qu'un autre club l'a perdu. Sur le territoire national, les fédérations sportives sont elles aussi en situation de rivalité. Elles sont en concurrence entre elles et avec les nombreuses organisations nouvelles qui, depuis une quinzaine d'années, se constituent dès lors qu'apparaissent des pratiques inédites [...] ».

Une analyse reprise et développée par Desbordes et Hautbois (2008, p.7-8) : « la concurrence à laquelle sont confrontées ces fédérations sportives est donc bien réelle et s'établit principalement à trois niveaux :

- fédéral : concurrence entre fédérations sportives qui cherchent à recruter un nombre limité de pratiquants licenciés ;

- sportif : concurrence entre les fédérations sportives et les autres organisations ayant une offre de pratiques sportives différentes telles que les structures privées, territoriales ou bien encore les regroupements sportifs auto-organisés ;

- extra-sportif : toutes structures ne proposant pas directement des pratiques sportives mais des activités (musique, loisirs manuels, apprentissage des langues...) se déroulant au même moment (le soir, le week-end). Dans les faits, ces activités sont concurrentes

des pratiques sportives puisqu'elles obligent chaque individu intéressé, disposant d'un temps de loisir hebdomadaire limité, à faire un choix ».

Une concurrence illustrée par les auteurs par la figure 4 ci-dessous.

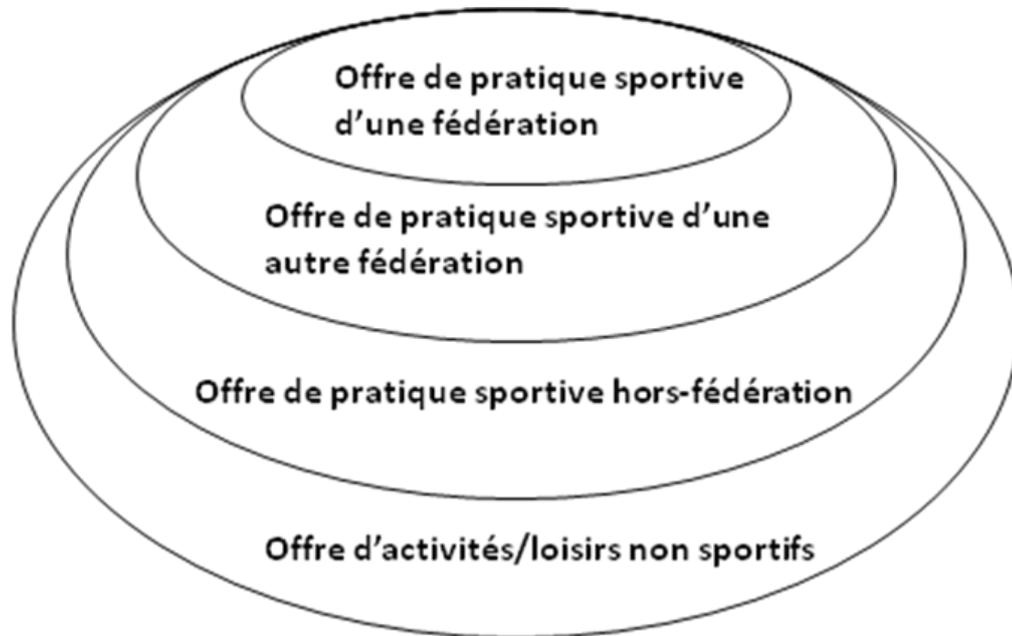


Figure 4 - Les trois niveaux de concurrence de l'offre d'une fédération sportive.
Auteurs : Desbordes et Hautbois

Face à cette concurrence, les fédérations doivent changer leur approche vis-à-vis de leurs publics. Tout comme les instances déconcentrées qui la composent, elles doivent faire l'effort de s'adapter à leur domaine d'activité. « [...] *L'offre de pratiques des fédérations sportives doit se concevoir de moins en moins de manière absolue, c'est-à-dire sans prise en compte de facteurs extérieurs, mais davantage en adéquation avec une demande changeante et en fonction de l'évolution globale de la société (temps libre et pouvoir d'achat des Français, attentes des parents vis-à-vis de la pratique sportive de leurs enfants, demande de pratique des sportifs eux-mêmes...)* (Desbordes, Hautbois, 2008, p.8).

Une analyse corroborant celle de Loret (2004, p.85) : « *les « services » que les clubs auront désormais l'obligation de produire devront être indexés sur l'innovation. C'est-à-dire orientés en direction de la demande et des besoins réels des sportifs, plutôt que guidés par le savoir-faire traditionnel des associations sportives et par les compétences de leurs cadres techniques* »

Cette orientation était l'une des préconisations de l'étude réalisée par la Faculté de Strasbourg pour la Fédération Française, qui souhaite continuer à développer ses effectifs. Si elle veut arriver à atteindre cet objectif, elle doit davantage se placer du point de vue de ses pratiquants ou de ses potentiels publics, en privilégiant moins l'aspect compétitif au profit d'une offre loisir.

Car en dépit de son accessibilité à n'importe quel type de public, le tennis de table n'en accueillerait pas certains dans les proportions qu'il devrait, notamment les féminines. Ce constat existant de longue date, puisque déjà en 1994, trois chercheurs de l'Université de Grenoble 1 indiquaient que « *les effectifs féminins ne représentaient alors que 12,8 % et progressaient à un rythme moins soutenu que ceux des garçons* » (Falcoz, Raspaud, Vallier, 1994). Vingt ans plus tard, ils ne représentent en effet que 17% du total des licenciés (*Annexe 2*).

Ceci pourrait s'expliquer par le « *positionnement sportivement trop orthodoxe* » de la Fédération Française, d'après une monographie réalisée à la faveur du contrat d'étude prospective sur les métiers du sport (Amnyos, CDES, Ithaque). Une propension à la compétition et à la progression sportive que ne recherche de toute évidence pas tous les publics.

La fédération française en a pris acte, et des travaux de réflexion sur une nouvelle forme de licenciation ont eu lieu lors du congrès fédéral qui a eu lieu lors du 26 au 28 mai 2012 à Pont-à-Mousson, de manière à atteindre de nouveaux pratiquants et des nouvelles formes de pratiques. Ce sera l'un des enjeux de son développement futur, comme nous le verrons dans la troisième partie.

Partie B

Le diagnostic territorial comme outil d'aide à la décision

Ayant bien intégré le fait que leur développement passait par la prise en compte de la demande et des besoins réels de leurs licenciés, les organisations sportives doivent s'efforcer d'apprendre à connaître ces attentes. Cela passe dans un premier temps par une introspection sur l'offre proposée, mais aussi par une découverte plus approfondie de leur environnement direct. Elles peuvent pour cela avoir recours à un diagnostic territorial, véritable outil d'aide à la décision qui peut être établi à l'aide de moyens nombreux et variés. Nous allons ici présenter ce qu'est un diagnostic territorial, à travers l'évocation non-exhaustive de différentes méthodes, et de celles qui ont été les nôtres pour réaliser cette étude, dont les constats seront présentés en partie par la suite.

1. Les composantes du diagnostic territorial

L'utilisation du diagnostic territorial, qui se développe de plus en plus actuellement dans de nombreux domaines, permet de bénéficier d'une perception idoine à la prise de décision. Il est défini par la DATAR comme « *un état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces et les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux. Il fournit des explications sur le passé et des appréciations sur l'évolution future* ». Ces différents points cités peuvent alors faire l'objet d'investigations, plus ou moins poussées, en se basant sur « *la maîtrise de deux éléments complémentaires : le système d'information et les études de marché* » (Loret, 2004, p.148).

1.1 Le système d'information

Ce système résulte d'une collecte de données, qui peuvent prendre différentes formes identifiées par Loret :

- Rapport de satisfaction des adhérents

Les organisations sportives se doivent de recueillir fréquemment les avis de leurs membres et adhérents, sous peine de les voir se désengager. Le Comité Départemental consulte ainsi fréquemment ses licenciés par le biais de colloques ou de réunions d'informations, où les représentants des clubs sont alors amenés à partager leur point de

vue sur des questions précises. Les avis et remarques recueillis sont alors ensuite pris en compte pour proposer une solution répondant à l'intérêt général. Il n'a donc pas été question d'interroger les adhérents à ce sujet.

- Analyse de coût

Dans certains cas, les organisations sportives souhaitent se pencher sur les tarifs d'un service sportif qu'elles proposent (licence, adhésion, participation à une compétition.. .) ou d'une action qu'elles comptent mettre en place (formation, stage technique, séance d'initiation...). Elles peuvent alors avoir recours à une analyse de coût que pourraient engendrer ces initiatives. En ce qui nous concerne, la donnée financière ne rentrait pas en compte dans les missions retenues, car le Comité Départemental étant une association à but non lucratif, il n'a pas pour objectif de faire du profit ou de rentabiliser un service. Cependant, un travail de comptabilité est évidemment scrupuleusement établi, car il est soumis à un strict contrôle de ses comptes par l'Assemblée Générale qui l'a élu, ainsi que par un commissaire vérificateur puisqu'il reçoit des subventions publiques. De plus, tous les projets qu'il met en place font l'objet de budgets qui sont validés par le comité directeur avant d'être adoptés, tout comme le budget prévisionnel n'est validé qu'après un vote des représentants des clubs lors de l'assemblée générale.

- Etude de données chiffrées

L'auteur faisait ici référence à l'étude d'éléments, tels le nombre de spectateurs à une compétition ou encore l'audimat généré. Dans notre cas, ces deux données ne se révélaient pas pertinentes. Il s'agissait plutôt d'observer l'évolution du nombre de clubs et de licenciés, de réaliser un suivi de la fréquentation des compétitions organisées, ce qui a donc été réalisé par la suite.

1.2 Les études de marché

Ce type d'enquête, semblable à celles réalisées dans le secteur des entreprises et qui s'étend de plus en plus à d'autres domaines, nécessite « *l'emploi de compétences extérieures à l'organisation* » (Loret, 2004, p.148), comme a pu le faire la Fédération Française en faisant appel à la Faculté du Sport de l'Université de Strasbourg. Les

organisations y ont recours pour obtenir de l'information sur une problématique précise, ou alors pour aider à leur prise de décision, car ces vastes consultations « *deviennent des outils privilégiés. Elles permettent l'anticipation du besoin de ses prospects et l'évaluation des performances de son offre* » (Aubel, Lefèvre, Desbordes, 2008, p. 16).

Elles prennent souvent la forme d'un questionnaire permettant d'obtenir un grand nombre de réponses à des questions de type fermées, ou plus rarement ouvertes. Dans notre cas, il aurait été possible de recourir à cette méthode en utilisant la base de données de la fédération, qui possède un logiciel dénommé SPID, permettant d'avoir accès aux coordonnées électroniques des licenciés, si ceux-ci l'ont indiqué lors de la prise de leur licence.

Mais elle n'a pas été retenue, car ce genre de procédure représente un investissement important, que ce soit en termes de temps et de formalisation, car elle « *[réclame] la rédaction d'un certain nombre de documents (cahier des charges, proposition d'étude, rapport intermédiaire, final, synthèse, présentations...), la réalisation d'un certain nombre d'actions de suivi ou de validation* » (Aubel, Lefèvre, Desbordes, 2008, p. 18).

Une telle démarche ressort davantage des organisations au rayonnement national. De plus, cette méthode présente l'inconvénient de ne pas garantir un taux de retour optimal par rapport à l'investissement déployé. Cela entraîne une perte dans la fiabilité des réponses, car plus la taille de l'échantillon diminue et plus la précision diminue elle-aussi, comme l'illustre le tableau 3 ci-dessous.

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Tableau 3 - Marge d'erreur des sondages en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. Source : IFOP

Par exemple, pour un effectif d'une centaine de questionnaires traités, la marge d'erreur varie de 4 à 10 % selon les classes de pourcentage. Ce qui ne constitue pas un gage de sécurité nécessaire, car dans le cas de la classe de pourcentage de 50%, barre fatidique de la majorité, cet intervalle peut varier de 10 points, et donc aussi bien représenter une réponse minoritaire que majoritaire.

1.3 Les outils des institutions

Pour réaliser notre diagnostic territorial, nous avons aussi eu recours aux documents réalisés par les instances régissant le sport en France. Le Ministère des Sports a ainsi produit un guide méthodologique intitulé « *Conduire un diagnostic territorial approfondi dans le champ des activités physiques et sportives* », initié notamment par Pierre-Yves Boiffin, directeur adjoint de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Meurthe-et-Moselle et dont certains points ont été repris dans notre cas. Le document « *Plan de développement CD* », téléchargeable sur le site de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale dans le cadre de la campagne CNDS 2012, a aussi permis de participer à cette démarche de diagnostic.

1.3.1 Le Diagnostic Territorial Approfondi

Ce document commandé par le Ministère des Sports et fruit d'une vaste collaboration de nombreux acteurs du mouvement sportif (Directions Régionales, Chargés de missions du Ministère, de Pôles Ressources ou du CNDS, Membres de Cabinets Conseils...) propose de nombreuses approches du diagnostic. Et comme son nom l'indique, il le fait de manière très détaillée, s'adressant plutôt à des services déconcentrés de l'Etat ou des collectivités territoriales, et moins à des structures du type Comité Départemental. Par conséquent, seuls certains points ont été utilisés dans notre cas, comme le stipule d'ailleurs le document : « *chaque étape est susceptible d'être menée avec un degré de détail variable, en fonction des objectifs, du temps et des moyens disponibles* ». En voici quelques uns qui ont servi à alimenter notre analyse :

- Etat des lieux quantitatifs de l'offre d'activité sportive

Il s'agit de recenser les structures proposant la pratique de l'activité sportive en question. Dans notre cas, nous nous sommes surtout penchés sur les associations sportives, car il n'existe pas encore de sociétés commerciales proposant la pratique du tennis de table, et en ce qui concerne les collectivités locales, leur offre concernant cette pratique n'est que ponctuelle.

Nous avons donc établi la liste de la cinquantaine d'associations affiliées à la Fédération Française, grâce à la base de données de celle-ci très souvent actualisée, en n'oubliant pas de porter un regard sur la pratique dans d'autres fédérations, comme celles des Foyers Ruraux ou de l'UFOLEP. En ce qui concerne le sport scolaire, il a été difficile d'obtenir des données sur la pratique locale dans le cadre de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) ou de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Enfin, le sport universitaire a aussi été pris en compte.

L'ensemble des clubs de Meurthe-et-Moselle a donc été listé, en tenant compte de leur nombre de licenciés. Puis, à l'aide du logiciel Carte & Données édité par Arctique, nous avons établi la carte de la répartition géographique de ces clubs dans le département pour répondre à l'objectif fixé d' « *analyser la diversité, l'équilibre, l'accessibilité, la capacité et la cohérence de l'offre sportive afin d'identifier les potentialités et les limites de l'offre d'activités sportives actuelles* ».

En revanche, nous n'avons pas réalisé de questionnaires, comme préconisé dans le DTA, en raison de contraintes de temps. Ce travail pourrait toutefois être réalisé par la suite, pour pouvoir disposer de données dont le Comité Départemental peut difficilement avoir accès, si ce n'est dans le cadre des demandes de subventions CNDS (nombre de bénévoles ou de salariés encadrant, le type de diplômes, les tarifs...). Ces données peuvent être ensuite être regroupées dans un tableau, comme dans ceux se trouvant dans le DTA.

- Etat des lieux qualitatif de l'offre d'activités sportives

Après s'être attelé à identifier quantitativement les structures sportives proposant l'activité, le document invite à réaliser une typologie de ces dernières en menant des entretiens avec un échantillon de clubs représentatifs. Ce travail n'a pas été réalisé, l'opération se révélant « *lourde et coûteuse* ». De plus, les dirigeants du Comité Départemental connaissent relativement bien ses clubs, pour les rencontrer souvent dans le cadre des compétitions, ou lors des assemblées générales auxquelles le Président est invité. Les différentes caractéristiques des associations membres sont bien connues du comité directeur, composé de personnes appartenant elles-mêmes à un club.

- Etat des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre d'équipements sportifs

Le Diagnostic Territorial Approfondi propose ensuite de porter un regard sur les équipements sportifs relatifs à l'organisation sportive. Dans notre cas, ce point n'a pas été l'œuvre d'investigation, le tennis de table se pratiquant souvent dans des salles multisports, voire parfois des salles des fêtes communales. Il existe néanmoins des salles spécialisées ou spécifiques, dont le Recensement des équipements sportifs (RES) fait mention.

- Approche de la demande au regard de la population

Dans l'optique de réalisation d'un diagnostic territorial, il est incontournable de prendre en compte la donnée de la population du territoire. En ce qui nous regarde, nous avons utilisé celle de la densité des communes de Meurthe-et-Moselle. Ceci dans l'objectif d'identifier les « *bassins de vie* », notion évoquée lors de l'assemblée du Sport du 29 juin 2011 à l'INSEP, « *qui correspond le mieux à l'évolution de la demande sportive* ». Nous avons donc recueilli le rapport de population – nombre de km² de chaque commune, que nous avons croisé avec la répartition géographique des clubs, pour aboutir à une représentation visuelle parlante du département meurthe-et-mosellan.

1.3.2 Le Plan de Développement CNDS

Dans le cadre de la campagne de subvention CNDS, il a été demandé pour la première fois en 2012 aux associations demandeuses de fournir un plan de développement. Pour accompagner les Ligues, Comités Départementaux et clubs dans la rédaction de ce document, la commission territoriale du CNDS pour la Région Lorraine fournissait un document de travail plus succinct que celui abordé précédemment et qui permettait d'élaborer un diagnostic suivant plusieurs éléments clés, que voici en détails :

- Les ressources humaines

Par là, il faut entendre le nombre de clubs et de licenciés de l'association, qu'il convient d'analyser sur une période de plusieurs années. Dans le document en question, cette période représentait trois années. Dans notre cas, nous l'avons étendu à quinze saisons sportives, afin de bénéficier d'un aperçu de l'évolution plus large. Ce domaine concerne aussi le nombre de personnes se trouvant dans le comité, ainsi que le fonctionnement de l'association (nombre de clubs représentés, existence de commissions, fréquence des réunions...)

- Les ressources financières

Là-aussi, il est question d'analyser la situation financière de l'organisation, en se penchant sur les trois derniers bilans d'activité. Cette analyse permet de déterminer si elle se trouve dans une situation stable, ou à l'inverse si son équilibre budgétaire est précaire. Elle permet aussi d'identifier les postes de dépenses les plus coûteux, ou les sources de recettes pouvant être développées. Un regard doit aussi être porté sur les subventions éventuelles que l'organisation touche, pour évaluer l'importance de ces financements publics, ainsi que l'évolution de ceux-ci.

- Les objectifs et actions et leur évaluation

Une attention doit être portée sur les objectifs poursuivis par l'organisation, de façon à voir si elle en est loin ou s'ils sont à l'inverse réalisables. Cela permet de se faire une idée de l'ampleur de la tâche, et de mettre ces objectifs en regard avec les actions mises en place. Ainsi, l'évaluation, qu'il convient de ne pas oublier, peut se faire plus facilement.

- L'environnement local

L'étude des interactions de l'organisation avec son environnement occupe également une place importante dans un diagnostic. Cela permet d'identifier les acteurs avec lesquelles elle entretient des relations, ou au contraire ceux avec lesquels il n'y en a pas. L'organisation peut alors corriger le tir.

- Animation du réseau des clubs

Ici, il est question de s'interroger sur le rôle que tient l'organisation vis-à-vis de ses associations affiliées, si c'est le cas par exemple d'un comité ou d'une ligue. Est-elle une instance qui organise des compétitions, qui propose des actions à destinations de ses clubs ? Quels moyens utilise-t-elle pour communiquer sur ces sujets ? Apporte-t-elle une aide à ses associations ? Autant de questions qui permettent d'identifier la place que tient l'organisation en tant que tête de réseau.

- Volet éducatif

Ce dernier volet concerne les valeurs défendues par l'organisation. Celles-ci sont souvent déterminées par la discipline administrée : par exemple, le rugby est ainsi souvent associé à la convivialité, alors que les sports de combat insistent sur le respect de l'adversaire, des règles... L'organisation peut également se définir en fonction de sa politique sportive : se veut-elle axée sur le sport de haut niveau ? Ou, à l'inverse, prône-t-elle une ouverture au plus grand nombre ? Des éléments qu'il convient de prendre en compte pour cerner l'organisation, qui peut ensuite s'appuyer sur ces particularités.

2. Les constats : un sport bien ancré au niveau local, mais qui suit la tendance nationale

2.1 La Lorraine, septième ligue de France

Le tennis de table est particulièrement bien développé au niveau régional, si l'on observe le nombre de licenciés. Il y est ainsi mieux classé qu'au point de vue national, comme l'illustre ce tableau 4, où l'on peut voir qu'il se classe en neuvième position.

Rang	Ligue ou Comité régional	Nombre de licenciés en 2010
1	Ligue de Lorraine de Football	86 682
2	Ligue de Lorraine de Tennis	36 053
3	Comité Régional d'Equitation de Lorraine	26 386
4	Ligue Lorraine de Judo	23 071
5	Ligue Lorraine de Handball	15 441
6	Ligue de Golf de Lorraine	13 385
7	Comité de Lorraine de Gymnastique	11 028
8	Ligue de Lorraine de Basket-ball	10 735
9	Ligue de Lorraine de Tennis de Table	10 237
10	Comité de Lorraine de Natation	9 934

Tableau 4 - La place du Tennis de Table en Lorraine – Source : Ministère des Sports

Il est donc mieux positionné à ce niveau qu'à l'échelle nationale, ce qui constitue une particularité par rapport aux autres régions.

On constate ainsi une surreprésentation de ses licenciés par rapport au niveau national, puisqu'il représente 2,6 % du total des licenciés de la région, contre 1,6 % de moyenne au niveau national⁹.

⁹ Economie Lorraine, n°229-230, Août 2010, INSEE

Cette spécificité peut s'expliquer en partie par la présence de structures de formation au haut-niveau. En effet, c'est à Lunéville que fût implantée la première section sport-étude de cette discipline en 1974. Puis, en 1980, le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Lorraine (CREPS) d'Essey-lès-Nancy a accueilli le Pôle France espoirs, réservée aux filles depuis la dernière olympiade.

Cette structure de formation de sportifs de haut-niveau existe d'ailleurs toujours et a été maintenue dernièrement. Il existe même maintenant en plus un autre dispositif de formation au plus haut niveau, le Parcours d'Excellence Sportive.

En raison de ces éléments, et d'autres, La Lorraine fait donc partie des ligues de tennis de table qui comptent plus de 10 000 licenciés, ce qui la classe dans en septième position parmi les vingt-deux ligues métropolitaines, dont le tableau 5 classe les dix premières.

Rang	Ligues	Nombre de licenciés en 2010
1	Ligue d'Ile de France	33 702
2	Ligue des Pays de la Loire	20 479
3	Ligue du Nord-Pas-de-Calais	15 276
4	Ligue du Rhône-Alpes	14 275
5	Ligue de Bretagne	11 919
6	Ligue du Centre	10 945
7	Ligue de Lorraine	10 100
8	Ligue d'Aquitaine	7 631
9	Ligue du Poitou-Charentes	6 740
10	Ligue de Haute-Normandie	6 567

Tableau 5 - Le classement des dix ligues ayant le plus de licenciés – Source : Ministères des Sports

2.2 Une ligue qui compte dans le paysage national

Au niveau des performances sportives, la Ligue de Lorraine parvient même à se classer dans le Top 5 des régions Françaises dans les compétitions de jeunes. Ses équipes sont ainsi régulièrement récompensées dans des compétitions nationales, comme ce fût le cas

lors des Championnats de France des Régions Minimes-Cadets en 2011 à Metz, ainsi qu'à cette même épreuve mais pour la catégorie d'âge des Benjamins, les Mini-Interligues en 2011 et 2012.

Par ailleurs, la Ligue de Lorraine est reconnue pour son dynamisme et ses compétences en matière d'organisation. Elle organise ainsi régulièrement des manifestations d'ampleur nationale, comme ce fût le cas donc des Championnats de France des Régions ou fin mai dernier avec le Congrès annuel de la Fédération Française de Tennis de Table qui a eu lieu à l'Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson, avec l'ensemble des représentants nationaux de cette discipline.

Depuis deux ans également, elle est aussi partie prenante de l'organisation d'une compétition internationale réunissant plus d'une vingtaine de pays du monde entier, une étape Française du Global Junior Circuit, qui avait lieu auparavant à Vern-sur-Seiche, dans la banlieue rennais (Bretagne). En compagnie du Comité Départemental de la Moselle et du club de Metz, elle s'est donc vue confier cet événement par les Fédérations Française et Internationale pour différentes raisons. L'une d'entre elles résidait dans la situation géographique de la ville de Metz, plus proche des pays d'Europe centrale notamment. Ceux-ci, comme la Slovaquie, la République Tchèque, la Pologne ou encore la Roumanie ont d'ailleurs répondu présents lors des deux éditions, alors qu'ils n'avaient pas forcément participé aux précédentes en Ille-et-Vilaine. Une des autres explications de ce choix se trouvait également dans le savoir-faire des organisateurs retenus, qui avaient déjà fait leurs preuves par le passé sur d'autres événements nationaux cités auparavant.

J'ai pu participer au déroulement de cette compétition de l'intérieur en tant que bénévole sur cet événement qui a eu lieu du 18 au 22 avril au Complexe Saint-Symphorien de Metz, ce qui m'a permis de découvrir une manifestation sportive de grande ampleur.

Elle fait en effet partie d'un circuit constitué de plus d'une quarantaine d'étapes et implique donc le strict respect du cahier des charges de la Fédération Internationale. Celle-ci a d'ailleurs reconnu la bonne organisation de la compétition en lui conférant lors de la seconde édition le label « Premium », qui distingue un tiers des étapes. Pour cela, les trois instances initiatrices de l'événement ont dû mettre en place une

organisation lourde, qui repose sur un comité d'organisation d'une trentaine de personnes, près d'une centaine de bénévoles présents pendant huit jours et un budget global de plus de 250 000 €. Il faut bien cela pour gérer les 200 compétiteurs, accompagnés d'une soixantaine d'entraîneurs et d'autant de représentants de l'arbitrage, ainsi que le public présent.

La préparation de cette compétition nécessite beaucoup de travail en amont de la part du directeur du tournoi -nommé au préalable-, et chargé du bon fonctionnement de l'épreuve. Il doit pour cela travailler en collaboration avec un représentant de la Fédération Internationale, en quelque sorte le garant du respect d'un certain nombre de directives à respecter.

De nombreux points sont à définir clairement :

- Le lieu de la compétition

L'une des premières choses à trouver, c'est le lieu à proprement parler de la compétition, la salle. Ce choix s'avère en effet très important, car l'enceinte d'accueil doit remplir de nombreux critères. L'aire de jeu, la présence de tribunes, les salles annexes, la taille du parking... sont quelques éléments dont il faut tenir compte.

Le complexe Saint-Symphorien se prête particulièrement bien à des manifestations internationales et de grande ampleur. Il se trouve ainsi non loin d'une sortie de l'autoroute A31, un des axes autoroutiers les plus fréquentés d'Europe, et se situe à mi-distance entre deux autres agglomérations importantes que sont celles de Nancy et de Luxembourg.

C'est un espace multi-fonctionnel, qui permet de disposer de trois grandes salles. La principale, dotée de deux grandes tribunes, permettant d'accueillir près de 2000 personnes.

Il possède également de multiples vestiaires, nécessaires pour accueillir les joueurs et joueuses, ainsi que les arbitres. En plus, plusieurs pièces de travail sont disponibles et avaient été installées en bureaux, pour l'accueil et le secrétariat, en salles de repos et vestiaires ainsi qu'en régie vidéo.

Il permet également d'accueillir une chaîne de restauration, comme cela avait été le cas lors de cette manifestation, où près de 1000 repas étaient servis chaque jour. Et enfin, il offre une grande capacité de stationnement avec un grand parking.

- La compétition en elle-même

Le directeur du tournoi a ensuite la charge de décider de la forme de la compétition, sous certaines conditions toutefois. Il peut ainsi ajouter certaines options aux figures imposées, que sont les tableaux des simples juniors. Ceux des doubles et par équipes sont recommandés, alors que les épreuves pour la catégorie d'âge du-dessous, les cadets, ne sont pas obligatoires. Dans le cas de l'Open de France, l'ensemble des possibilités avait été retenu, ce qui représentait douze tableaux de jeu pour près de 230 joueurs, le nombre maximum possible.

Les invitations aux fédérations membres doivent alors être préparées, à destination des nombreux pays qui participent à ce circuit. Une fois le nombre de joueurs connu, le directeur du tournoi et le responsable de la fédération internationale doivent fixer les détails de la compétition, comme les modalités de qualification, la désignation des têtes de série, le déroulement des tableaux, le nombre de joueurs par poules...

Les tirages au sort doivent également être préparés pour se dérouler en public et doivent suivre les recommandations fixées par l'instance internationale. Ceux qui ont eu lieu lors de cet Open avaient donc nécessité un vidéo-projecteur et un espace spécialement installé, qui avait auparavant été choisi en concertation entre le directeur du tournoi et le manager international.

L'arbitrage de la compétition demande lui aussi certaines exigences : trois mois avant le début, l'organisateur doit envoyer une invitation aux autres fédérations étrangères, comme il le fait pour les joueurs, afin de pouvoir disposer d'au moins un quart d'arbitres internationaux. Ce qui fût le cas à Metz avec huit représentants de pays étrangers sur les 31 arbitres au total, dont deux venaient du Japon.

Pendant la compétition, les résultats doivent être affichés régulièrement voire en temps réel pour certaines parties et mis à disposition des participants (joueurs, entraîneurs,

arbitres), ainsi qu'au site internet officiel et autres médias présents, ce qui implique une bonne réactivité à la fin des différents tours qui composent les nombreux tableaux.

Un service médical doit être mis en place pour les joueurs, avec au minimum un médecin et un kinésithérapeute, qui étaient donc présents lors de l'Open messin, avec en plus un second médecin disponible.

Enfin, un tel événement demande des récompenses à la hauteur de son importance, ce qui représentait plus de 8300 \$ (soit 6330 €) de gains à partager entre les gagnants des tableaux.

- Aspect matériel

La salle de compétition doit être équipée selon des critères bien spécifiques, en ce qui concerne le sol, le nombre et les caractéristiques de tables à disposition ainsi que les balles utilisées. Pour ces deux derniers équipements, il convient à l'organisation de se les procurer, ce qui représente un surplus non négligeable de frais, notamment l'achat de tables. Celles-ci doivent en effet être neuves pour de telles compétitions. Lors de l'open messin, les seize tables de matches plus les dix d'entraînement ont ensuite été proposées à la vente à des prix avantageux pour les éventuels acheteurs.

Pour ce qui est du revêtement de sol, il avait été fait appel à un fournisseur pour installer les 1100 m² et 2450 kg de surface agréée et imposée par l'ITTF, qui dispose d'un partenaire officiel pour cet équipement.

- Logistique

L'organisation a en charge le déplacement des délégations, arbitres et officiels du tournoi depuis les lieux d'arrivée et de départ proposés à proximité du lieu du tournoi (gare, aéroport). Pour cela, il doit être prévu un retour d'invitation mentionnant la date et heure d'arrivée, le numéro de vol ou de train des différentes délégations.

L'organisateur doit alors s'équiper de véhicules permettant leur transport et bien entendu de chauffeurs pouvant justifier du permis de conduire. Durant la manifestation

messine, sept personnes se relayaient avec plusieurs minibus pour assurer le transport des délégations entre les aéroports de Luxembourg, de Lorraine ou les gares de Metz ou Lorraine TGV et le complexe Saint-Symphorien ou les hôtels.

Ceux-ci doivent obligatoirement être sélectionnés dans différentes catégories (deux ou trois étoiles) et des tarifs n'excédant pas certains prix doivent alors être proposés aux participants. Lors de la semaine à Metz, six hôtels avaient été réservés pour un total de 150 chambres occupées.

Il convient ensuite d'instaurer un système de navettes entre les hôtels et la salle. Leur fréquence doit être assez élevée (environ toutes les 30 minutes) et elles doivent arriver une certaine durée avant le début des matches pour que les joueurs puissent s'échauffer.

Il faut aussi s'assurer de la restauration des participants. Des créneaux assez larges doivent être mis en place (deux ou trois heures) avec des menus respectant l'équilibre alimentaire des sportifs.

L'organisateur peut alors proposer des packs regroupant ces trois services (hôtel, transports, repas), ce qui avait été fait pendant ce tournoi. Libre ensuite à chaque délégation de choisir le forfait qu'elle préférerait.

Enfin, un accès à internet est à présent désormais incontournable. Que ce soit par Wifi pour les différents publics présents (joueurs, entraîneurs, médias...) ou par câble pour les différents postes de l'organisation (secrétariat, vidéo...).

- Accueil

L'accueil physique joue également un rôle important. Il convient d'indiquer clairement les emplacements importants (tables, vestiaires, service médical, toilettes...), et de mettre en place des lieux où il est possible de s'installer : tribunes, buvette, bar VIP pour les partenaires et officiels...

Il est aussi intéressant en termes de retombées financières d'installer des stands de vente de produits dérivés (t-shirts de l'événement, maillots officiels...) ou de promotion de produits régionaux.

- Communication

- Site Internet

Pour l'occasion de cette compétition internationale, l'élaboration d'un site internet est une étape quasiment incontournable. Il permet de diffuser toutes les informations essentielles sur l'événement : les renseignements officiels (coordonnées des personnes de référence), le lieu précis, le calendrier exact de la compétition, les participants (pays, joueurs, arbitres...), les résultats actualisés, les photos officielles, les coupures de presse sur le tournoi, le live streaming, le formulaire de contact... Une version anglaise du site est un pré-requis, étant donné le caractère international de la manifestation.

- Affichage

De façon à capter l'attention du grand public, une vaste campagne d'affichage avait été programmée dans la ville de Metz. Plus d'une centaine d'affiches de l'événement aux formats A0, A1 et A2 avaient été installées en centre ville à des endroits de forts passages (Place de la République, Esplanade...) avant le début de la compétition, et ce, sur plusieurs supports publicitaires : affiches flottantes sur des lampadaires, kakémonos, sucettes JC Decaux, arrêts de bus...

- Plaquette de l'événement

Un programme officiel en support papier avait également été réalisé, comme c'est le cas également lors de ce genre de compétition de grande ampleur. Il contenait les mots des officiels (Maire de la ville d'accueil, Présidents des Conseils Régional et Général, Vice-président de la Fédération, Organiseurs...), et toutes les informations sur la manifestation (comités d'organisation, horaires, participants...). Ce support, distribué en 2000 exemplaires, est aussi l'occasion de mettre en valeurs les partenaires publics, ainsi que privés en leur proposant des insertions publicitaires selon différents formats (huitième de page, quart de page, demi-page ou page entière)

- Relations Presse

Pour commencer, un chargé de presse doit être nommé. C'est à lui alors de se charger de communiquer avec les médias, de les accueillir pendant le tournoi et de leur fournir les informations dont ils ont besoin. Par ailleurs, cette compétition étant placée sous

l'égide de la fédération internationale, cette personne a également comme rôle de faire remonter des informations recueillies directement sur place à destination du chargé de communication de l'ITTF, qui alimente quotidiennement le site web en rédigeant des articles après chaque jour de l'épreuve.

Cela implique donc de communiquer en anglais avec les joueurs ou entraîneurs étrangers, puis de retranscrire leurs déclarations par écrit.

- Retransmissions

Un tel événement international requiert une couverture vidéo. C'est pourquoi une table était filmée lors de chaque partie qui s'y tenait. Celle-ci s'apparentait alors au court central, en comparaison avec les tournois de tennis. C'était à cet emplacement que se tenaient les parties sélectionnées en commun accord entre le directeur du tournoi, le manager de l'ITTF et la responsable des relations internationales de la FFTT Mme Bergeret. Elles étaient couvertes par trois caméras et six cameramen. Il y avait donc une régie vidéo chargée de la réalisation multi-caméras, qui avait pour rôle d'alterner entre les différentes prises de vues d'ensemble ou les plans rapprochés. Il y avait également une caméra qui servait à filmer le score, pour l'insérer dans l'image avec le nom des joueurs.

Cette couverture vidéo avait lieu pour plusieurs raisons :

- tout d'abord, car l'ITTF impose de se voir remettre les vidéos des finales de certains tableaux dans le cas d'un tournoi Premium ;
- puis, car les images servaient à alimenter le live vidéo du site de l'événement, ainsi que la télévision en ligne du site de la Fédération Française, qui a retransmis les finales ;
- enfin, dans le but de fournir des images à la télévision locale Mirabelle TV.

Des commentaires étaient également assurés par une personne du comité d'organisation, en compagnie de Claude Bergeret de la FFTT ou de Christian Martin, consultant tennis de table pour la chaîne Sport +.

- Photos

Des photos de la manifestation devaient également être prises, et il avait été fait appel à deux photographes spécialisés. Ceux-ci avaient pour mission de fournir au moins une photo pour chacun des 200 joueurs présents, suivant la demande de l'ITTF. Ces mêmes images servaient aussi pour le site internet de la compétition, pour les articles du site de la fédération internationale et pour la newsletter envoyée chaque jour à la fin de la journée. En chiffres, cela a représenté plus de 16 000 photos pour ces cinq jours d'événement.

- Les retombées médiatiques

En termes de retombées médiatiques, l'événement a représenté un article avant, pendant et après la compétition de la part des deux quotidiens régionaux (Le Républicain Lorrain et L'Est Républicain).

Quatre émissions de radios ont été consacrées à la manifestation, en amont ou en aval, de la part de radios locales (France Bleu Sud Lorraine, puis sur l'antenne Nord Lorraine, M57, Fa'Jet, Radio Caraïbes Nancy). De plus, l'antenne régionale de Fun Radio a également diffusé des spots publicitaires de trente secondes lors de la semaine de la compétition, à raison de six passages quotidiens pendant la semaine.

Les télévisions régionales ont aussi relayé l'information, avec des reportages de la part de France 3 Lorraine, ainsi que de Mirabelle TV, qui a donc diffusé les finales du tournoi le lundi après la fin de l'épreuve.

Les sites internet d'actualité locale ont enfin également parlé de la manifestation, avec un reportage de la part du site messin toutmetz.com¹⁰, ainsi qu'un reportage vidéo sur la Web TV du Conseil Régional, my lorraine.fr¹¹.

En ce qui me concerne, j'avais été affecté au secrétariat avec comme missions le recueil d'informations auprès des joueurs et coaches pour alimenter le site de la fédération internationale, ainsi que la rédaction de la newsletter à chaque fin de journée. J'ai pu

¹⁰ <http://tout-metz.com/organisation-mondial-junior-tennis-de-table-metz-2012-418.php>

¹¹ <http://www.mylorraine.fr/article/metz-le-tennis-se-met-a-table/12420/>

également participer à d'autres tâches avant le début de la compétition (accréditations, accueil des délégations...) et pendant (suivi des résultats, édition de documents comptables...). Mais surtout, j'ai pu observer de l'intérieur le déroulement d'une organisation de vaste ampleur et appréhender les attendus de chaque poste (accueil, relations humaines, logistique, communication, relations presse, matériel...). Je me trouvais ainsi à un rôle central qui m'a permis de découvrir les rôles de chacun.

2.3 La Meurthe-et-Moselle, premier département lorrain

En Meurthe-et-Moselle, la pratique du tennis de table est organisée notamment par le Comité Départemental, qui est un organe déconcentré de la Fédération Française de Tennis de Table. Il a pour forme juridique une association de type « Loi 1901 », et ses statuts lui définissent pour objets :

- « - d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, sous toutes ses formes sur le territoire du département ;
- d'organiser les compétitions et notamment les championnats départementaux, toutes catégories, inhérents à cette pratique ;
- de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table du département. »

A ce titre, il a pour rôle de remplir certaines missions :

- La première est de représenter sa fédération de tutelle sur son territoire qu'est le département, en tenant compte des orientations définies au niveau national. Pour cela, il travaille de concert avec l'échelon supérieur territorialement, la Ligue de Lorraine. Pour illustrer cette proximité entre ces deux associations, on peut prendre pour exemple leur situation géographique. Elles se trouvent ainsi dans des locaux voisins, situés à la Maison Régionale des Sports, ce qui facilite considérablement la communication et les échanges. Par ailleurs, une convention est passée entre ces deux instances.
- Il est aussi le principal interlocuteur des clubs locaux, avec lesquels il occupe un rôle d'organe de contrôle et de médiateur. Il organise ainsi fréquemment des

concertations avec les représentants des clubs. Il occupe donc un poste de relais entre et les acteurs qui font vivre ce sport, les clubs et les licenciés, et les instances régionale et nationale. Cette position lui confère donc un rôle d'observateur privilégié, entre la réalité du terrain et les décisions prises nationalement et régionalement.

- Mais en tant qu'association recevant des subventions publiques, il doit aussi tenir compte des évolutions des politiques locales fixées par les collectivités territoriales avec lesquelles il interagit. En tant que comité départemental, les principales interactions ont lieu avec le Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle, mais aussi la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'ensemble de ces missions est assuré par son comité directeur, élu pour une durée de quatre ans par les représentants des clubs meurthe-et-mosellans. A l'heure actuelle, le Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle est celui qui compte le plus de licenciés parmi les quatre lorrains, avec 3806 en 2010/2011 (Tableau 6).

Rang	Comité Départemental	Nombre de licenciés en 2010/2011	Nombre de licenciés en 2009/2010	Evolution
1	CD 54	3806	3804	0,05 %
2	CD 57	3781	3733	1,29 %
3	CD 88	1820	1811	0,5 %
4	CD 55	693	895	- 22, 57 %

Tableau 6 - Le nombre de licenciés dans les quatre Comités Départementaux de Lorraine

Le comité départemental de Meurthe-et-Moselle représente donc plus du tiers des licenciés lorrains, ce qui le classe en tête devant celui de Moselle, qui le talonne de près. Mais si l'on s'en tient aux évolutions respectives de ces deux organes, il ne serait pas impossible de voir le Comité Départemental de Moselle terminer la saison 2011/2012 avec un plus grand nombre de licenciés.

2.4 Des territoires malgré tout en perte de vitesse

La Meurthe-et-Moselle n'échappe toutefois pas à la tendance nationale, avec une évolution quasi-nulle de ses licenciés entre les deux derniers exercices (Figure 5).

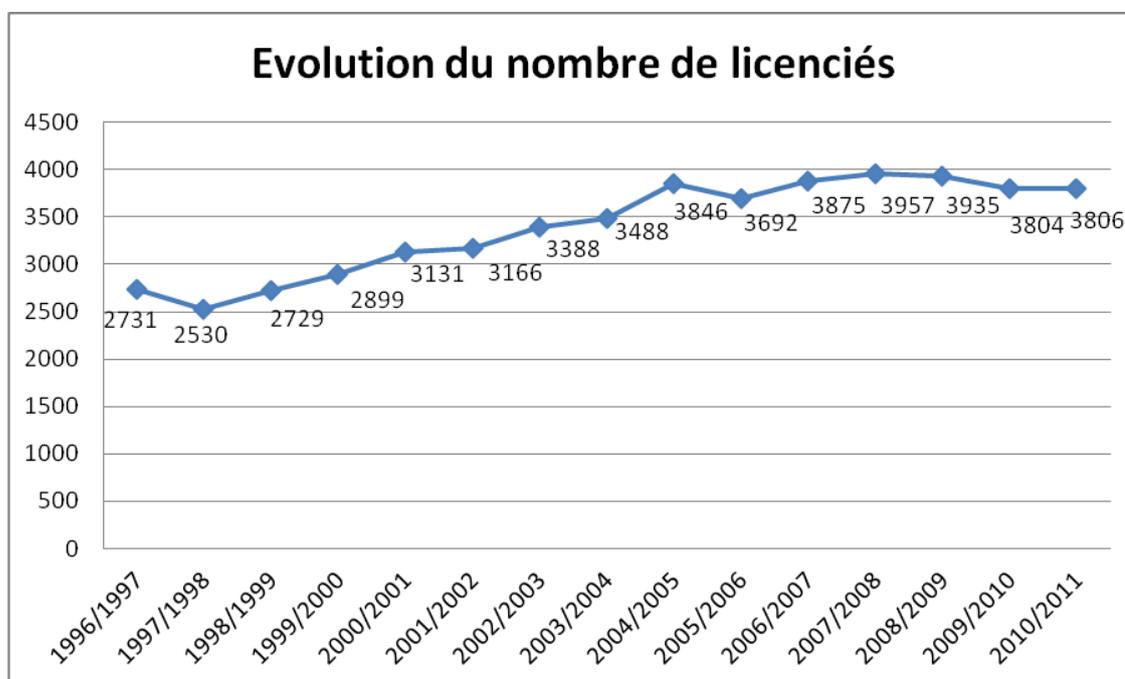


Figure 5 - Evolution des licenciés en Meurthe-et-Moselle depuis la saison 1996/1997. Source : CD 54 TT

Le Comité Départemental connaît ainsi la même évolution que la Ligue de Lorraine, qui a subi un recul du nombre de ses pratiquants (-1,40 %) lors de la saison 2010/2011, pour la première fois depuis près de 25 ans (Figure 6). Un résultat suivant la courbe de la tendance nationale vers une certaine stagnation (*Annexe 4*).

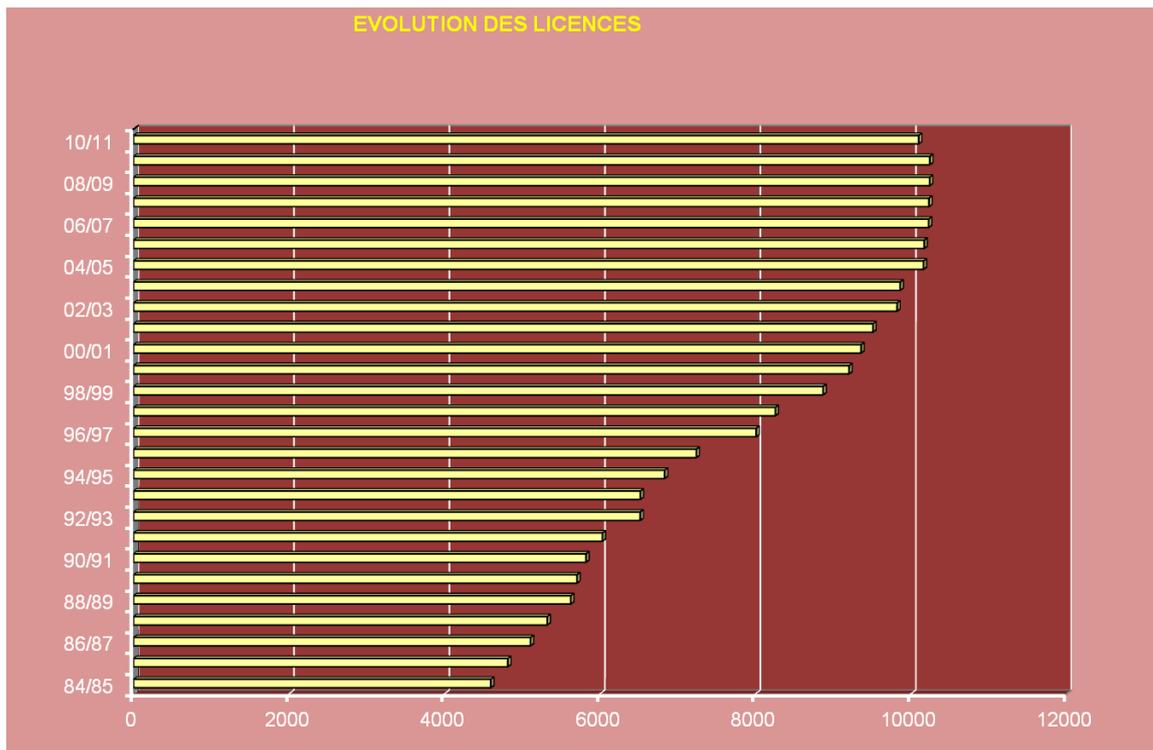


Figure 6 - Evolution des licenciés en Lorraine depuis la saison 1984/1985 - Source : LLTT

Si l'on y regarde d'un peu plus près, cette baisse s'explique par la forte perte de licenciés au sein du comité départemental de la Meuse, avec une évolution négative de 22,57 % du nombre de licenciés (Figure 7). Cette chute pourrait être imputée à l'absence temporaire de l'agent de développement au cours de la saison 2010-2011.

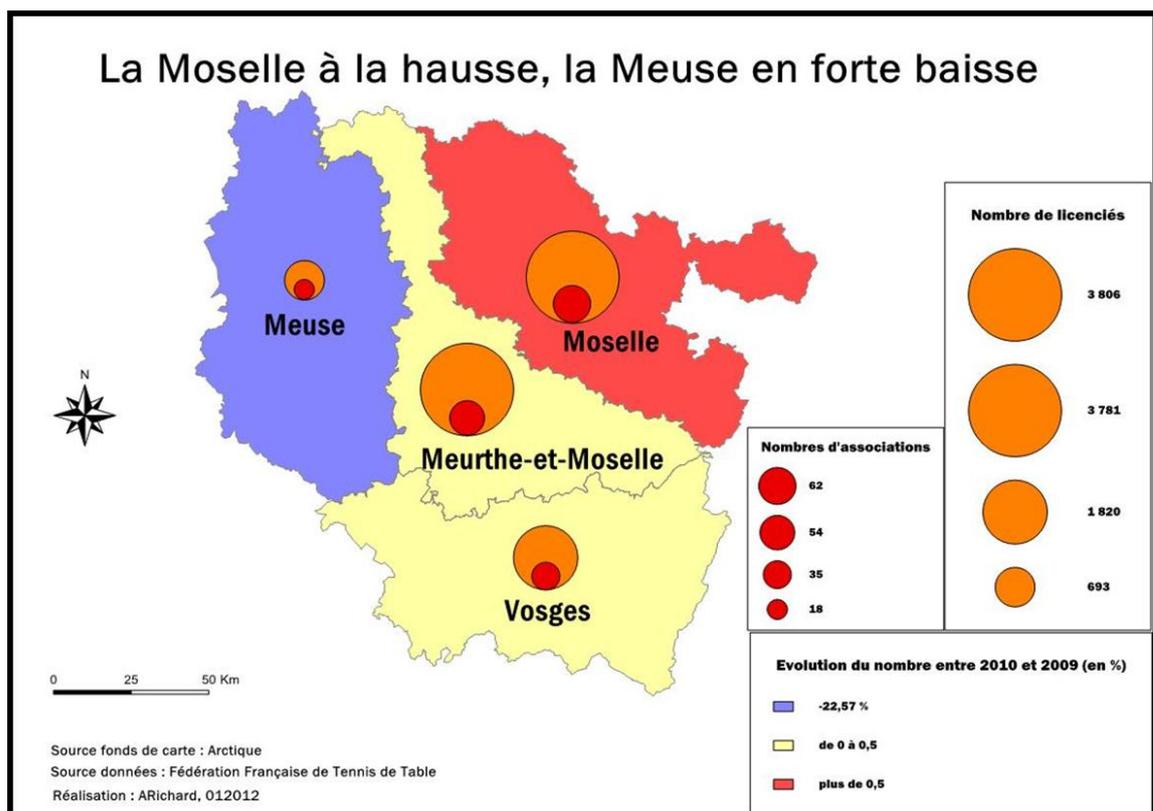


Figure 7 - Evolution du nombre de licenciés dans les quatre départements lorrains

Mais de façon générale, les quatre départements voient leur nombre d'associations affiliées diminuer. Dans le cas de la Meurthe-et-Moselle, elles ont ainsi diminué d'une dizaine d'effectifs en l'espace de quinze ans (Figure 8). A titre de comparaison, le Comité Départemental de la Moselle, qui connaissait lui-aussi une baisse, a depuis peu réussi à enrayer cette tendance et à l'inverser, avec notamment trois affiliations de clubs en plus entre les saisons 2008/2009 et 2009/2010 (de 59 à 62).

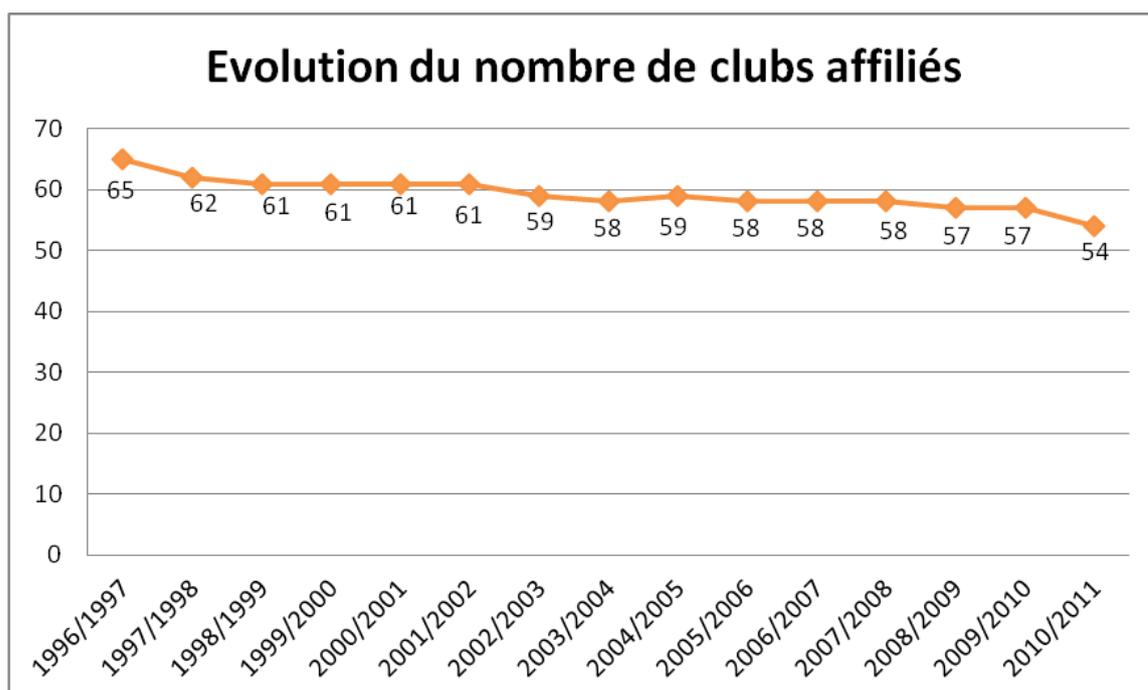


Figure 8 - Evolution du nombre de clubs affiliés en Meurthe-et-Moselle depuis la saison 1996/1997. Source : CD 54 TT

De même, les comités départementaux enregistrent un recul généralisé du nombre de participants au Critérium Fédéral. Cette épreuve, l'une des plus représentatives parmi les compétitions proposées, se trouve également en baisse. Malgré un certain regain d'intérêt lors de la saison 2005/2006, la tendance semble repartie à la baisse (Figure 9).

Il convient cependant d'observer que pour la saison en cours, le nombre de compétiteurs est de nouveau en augmentation en Meurthe-et-Moselle, ce qui pourrait s'expliquer par un changement de formule, qui entraîne souvent une hausse mécanique des participants.

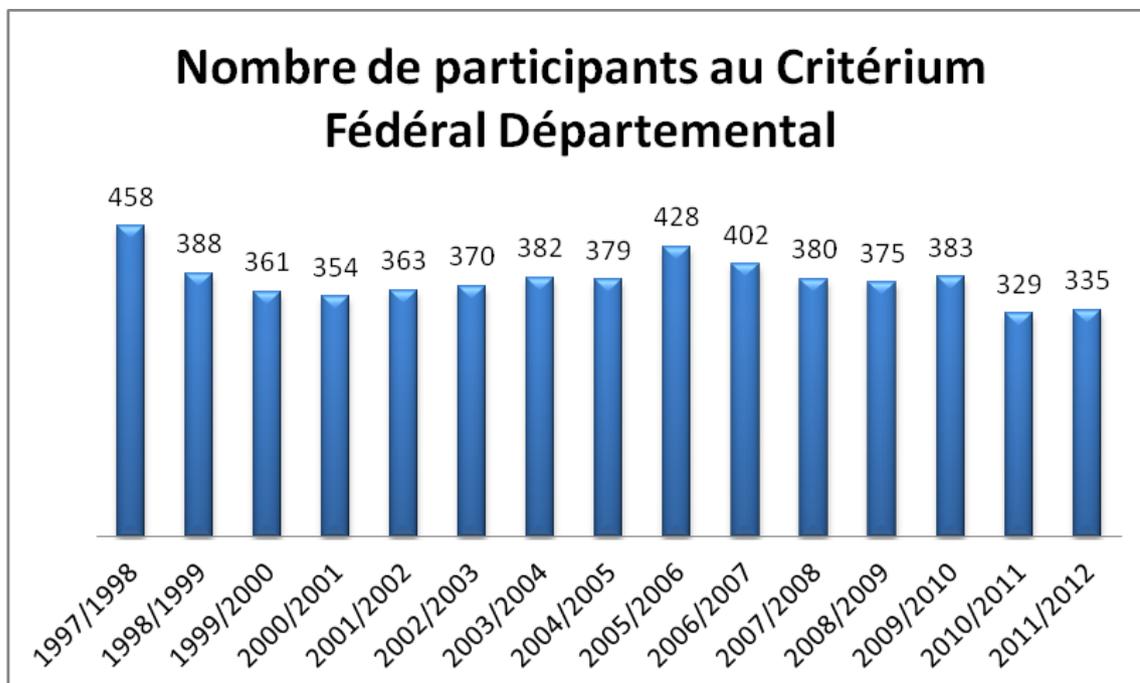


Figure 9 - Evolution du nombre d'inscrits au Critérium Fédéral Départemental en Meurthe-et-Moselle depuis la saison 1997/1998. Source : CD 54 TT

Tout comme l'instance nationale, la Ligue de Lorraine et le Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle se trouvent donc face à une érosion de leurs licenciés, en témoignent ces derniers indicateurs. Elles se doivent donc de mettre en œuvre de nouvelles mesures pour essayer de freiner cette baisse, ce qui passera certainement par une diversification de leurs actions. Ce travail a d'ores et déjà commencé, ce que nous allons évoquer dans la troisième partie avec la présentation de quelques unes des stratégies retenues suite à ce travail de diagnostic territorial.

Partie C

Exemple de stratégies retenues et d'actions mises en place dans le cadre du plan de développement

Le travail de recueil de données, puis de mise en forme de celles-ci, avait pour but d'aboutir un plan de développement pour le Comité Départemental, une réflexion exigée dans le cadre de la campagne de subventions du CNDS de 2012. Cependant, le timing de cette nouvelle exigence avait de quoi surprendre, car elle intervenait lors de la dernière année d'une olympiade. La grande majorité des organisations sportives (fédérations, ligues, comités départementaux) va en effet procéder à un renouvellement des comités directeurs à l'issue des Jeux Olympiques de Londres de cette année 2012, qui marque dans le même temps le début d'une nouvelle olympiade. Les nombreuses instances concernées par cette nouvelle mesure ne pouvaient donc décemment pas engager de nouvelles actions et leurs potentiels successeurs, alors que les dirigeants actuellement en place ne sont pas encore sûrs d'être présents après les assemblées générales qui vont avoir lieu à la rentrée de 2012. Il fallait plutôt voir dans cette exigence une recommandation de la part des institutions politiques du sport (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale) à intégrer durablement cette démarche de diagnostic puis de mise en actions, sous la forme d'un projet de développement concerté et clairement défini. C'est donc ce qui a été fait pour le Comité Départemental, et voici donc la présentation de deux stratégies retenues et inscrites au plan de développement.

1. Stratégie n°1 : Mise en place d'actions dans des zones « sous-développées » en Meurthe-et-Moselle

1.1 L'organisation territoriale du tennis de table en Meurthe-et-Moselle

Comme nous l'avons expliqué dans la partie méthodologie, nous avons procédé à la réalisation de la répartition spatiale de la pratique en Meurthe-et-Moselle. Puis, nous avons croisé cette répartition des effectifs avec la densité des communes du département, pour pouvoir identifier des « déserts pongistes », dans des zones pouvant représenter un potentiel de développement.

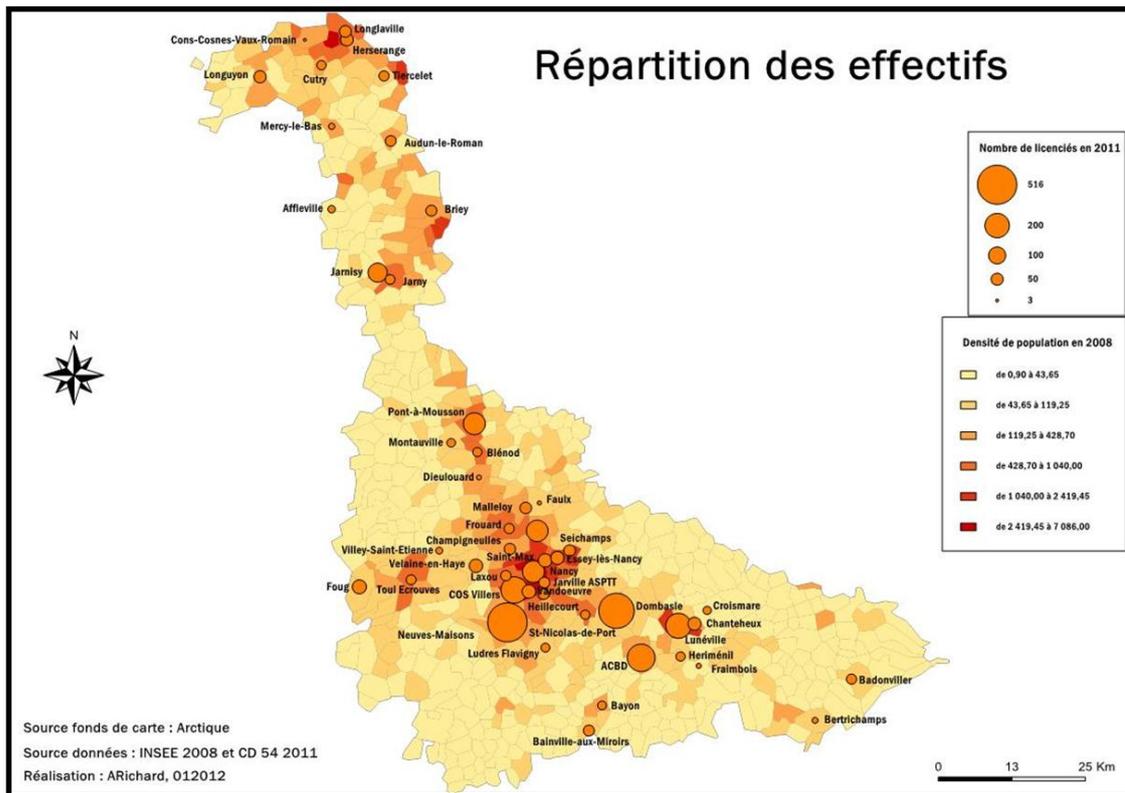


Figure 10 - Répartition des clubs en Meurthe-et-Moselle et densité des communes

Il ressort de cette répartition une concentration des clubs au niveau de l'agglomération nancéienne, zone la plus densément peuplée du département. Le Sud-Est et le Sud-ouest du département ne comportent à l'inverse que peu ou pas du tout d'effectifs. Le Nord est un peu plus développé, mais dans des proportions assez faibles si l'on tient compte de la densité de population de certaines zones. Cela pourrait s'expliquer par la proximité géographique avec le département de la Moselle, et de deux clubs importants en taille que sont Metz et Thionville.

Par ailleurs, il est à noter que le club comptant le plus de licenciés en Lorraine se trouve en Meurthe-et-Moselle. Il s'agit du tennis de table Neuves-Maisons, qui compte dans ses rangs 516 pongistes, ce qui le place au huitième rang national. Un total remarquable, étant donné que les clubs comptant le plus de licenciés sont situés en Ile-de-France, de loin la région la plus peuplée de France. Car si on ramène ce chiffre de 516 licenciés par rapport à la population de la commune néodomienne de 7 147 habitants¹² pour une densité de 1609,7 habitants au km², on obtient un taux de pénétration (nombre de

¹² Statistique INSEE, 2008 <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/esl/resume.asp?codegeo=54397&nivgeo=COM>

licenciés / nombre d'habitants) de plus de 7%. Il convient toutefois de modérer ce nombre si l'on tient compte des licenciés au club ne résidant pas dans la commune.

1.2 Première zone ciblée : le Sud-Meurthe-et-Mosellan

Après avoir établi la répartition géographique des effectifs dans le département, il a été identifié que le secteur Sud-Est se trouvait assez peu développé. Notamment les alentours de Baccarat, une ville assez importante de cette zone avec près de 5000 habitants et une densité de 344 habitants au km². Or, cette commune ne compte pas de club, alors qu'elle représente un potentiel de joueurs incontestable. Sans doute y en a-t-il qui font alors le déplacement dans les clubs voisins de Bertrichamps et Badonviller, voire dans ceux des Vosges. Après constatation de cette anomalie, il a été décidé de consentir des efforts à cet endroit.

Des contacts ont alors été établis avec des acteurs locaux de ce secteur, comme le club de Badonviller, ou encore l'Union Locale des MJC du Lunévillois. Cette structure a été contactée pour plusieurs raisons. Tout d'abord car elle représente un réseau de plusieurs MJC, des organisations qui sont bien souvent le support de sections de tennis de table, comme c'est le cas notamment pour Croismare, Bertrichamps, Chanteheux. Il existait d'ailleurs auparavant un championnat entre ces MJC, à une période où la pratique du tennis de table fleurissait dans ces structures, comme à Pexonne par exemple.

Après concertation avec la Fédération des MJC de Meurthe-et-Moselle, une réunion a eu lieu dans l'optique de mettre en place un projet commun sur ce territoire. Il consisterait en une « caravane du ping », qui transporterait plusieurs tables, et qui se déplacerait dans certaines villes du canton de Badonviller. Une animation serait alors prévue à des dates définies, et proposerait aux participants des séances d'initiation ludique avec des tournois en famille.

Les personnes n'auraient alors plus à se déplacer pour pratiquer, mais à l'inverse ce serait dans un premier temps le service qui viendrait à eux, répondant ainsi à une certaine « revendication d'autonomie » (Loret, 2004, p.76), « sans toutes les contraintes inhérentes aux clubs sportifs traditionnels : horaires figés, nombre minimum de séances

à suivre, progression imposée » (Le Saux, 2008, pp.220-221), de façon à se tourner davantage vers une pratique estampillée loisir.

1.3 Deuxième zone ciblée : le Pays Haut

Suivant le même raisonnement que le Sud-Est de la Meurthe-et-Moselle, le Nord du département a aussi été ciblé comme territoire à potentiel. En regardant la carte des effectifs, on peut ainsi s'apercevoir que la « tête de l'oie », en référence à la forme du département, comporte plusieurs zones de forte densité pour des clubs à la taille modeste. Les communes d'Homécourt (6448 habitants, 1452,3 au km²), Joeuf (6926 habitants, 2178 au km²), Villerupt (9520 habitants, 1451, 2 au km²) représentent des lieux possibles pour l'implantation d'un club. Il est à noter qu'il y en avait d'ailleurs un dans la dernière ville citée, mais que celui-ci n'a pas été ré-affilié pour la saison 2011-2012.

Dans l'optique de redynamiser ce territoire, qui a aussi été identifié comme un point problématique dans le diagnostic CNDS 2012, en raison des problèmes de distance entre le sud et le nord de la Meurthe-et-Moselle, un rapprochement a vu le jour avec le Comité Départemental de la Moselle. Il existe ainsi une bonne entente entre les dirigeants des deux organisations, qui ont souhaité évoquer l'éventualité de projets communs.

Une réunion a ainsi été organisée afin d'échanger sur les pratiques de chacun. Et cette rencontre a abouti sur une possibilité d'action en commun sur le Nord de la Meurthe-et-Moselle, proche géographiquement du Nord-Ouest Mosellan.

Dans le cadre de compétitions non-officielles, comme celles qu'organisent le CD 54, à savoir la Coupe Jeunes et Ados et le Jeunes Tour Ping, des compétitions à destination du public des débutants, une organisation commune pourrait se faire avec le concours du CD 57.

Dans leurs formes actuelles, ces deux épreuves sont délocalisées en différentes zones géographiques sur quatre tours (Nord, Nancy-Toul et Sud de la Meurthe-et-Moselle). Il serait donc question d'intégrer à la répartition le département mosellan.

Le nouveau territoire formé des deux départements pourrait être découpé en quatre zones pour l'organisation du Jeunes Tour Ping :

- Moselle-Est
- Moselle Nord-Ouest / Meurthe-Nord
- Meurthe-et-Moselle Est
- Meurthe-et-Moselle Sud

En ce qui concerne le site « Moselle et Meurthe », il pourrait y avoir deux tours organisés en Moselle, au Nord de Metz (Thionville...) et deux autres en Meurthe-et-Moselle Nord (Longlaville, Audun-le-Roman...).

Cette organisation permettrait ainsi une mutualisation des moyens et des ressources, notamment pour l'arbitrage de ces compétitions, et offrirait la possibilité pour les compétiteurs de se confronter à d'autres joueurs que ceux qu'ils affrontent habituellement. Une telle approche pourrait ensuite être effectuée de la même façon avec les deux autres départements lorrains, ceux des Vosges et de la Meuse.

Voilà donc les deux endroits qui ont été repérés comme territoires représentant des potentiels de développement et qui ont donc fait l'objet d'actions visant à développer les effectifs de pratiquants pongistes. Ces actions demandent donc à s'appliquer pour de bon et de manière durable, afin de corriger ces écarts de développement.

2. Stratégie n°2 : Mise en place d'actions à destination de publics-cibles

Dans un second temps, une attention a été portée à la répartition des licenciés selon différents critères (âge, sexe...), ceci dans le but d'identifier des publics susceptibles d'être développés. Une pratique qui se fait depuis longtemps, notamment en direction des publics jeunes, et qui tend donc à s'étendre vers de nouveaux publics.

2.1 Les féminines, avec la mise en place de séances de « Fit Ping Tonic »

Un des premiers constats qui ressort d'emblée, c'est le faible pourcentage de féminines dans le tennis de table. Elles ne représentent en effet que 17% des licenciés au niveau national, même si cette proportion est plus importante chez les jeunes, où elles constituent environ 22% du total (*Annexe 3*). En Lorraine, les licenciées des catégories jeunes représentent près de 21% du total, et en Meurthe-et-Moselle, la proportion de féminines est plus élevée que la moyenne nationale, avec un total de 28% (Figure 11). Il n'en reste pas moins que ces chiffres demeurent assez modestes, surtout si on les compare à d'autres sports de raquette, comme le tennis, où elles sont entre 30 et 40% et le badminton, où elles représentent 40 à 45% de la population licenciée¹³.

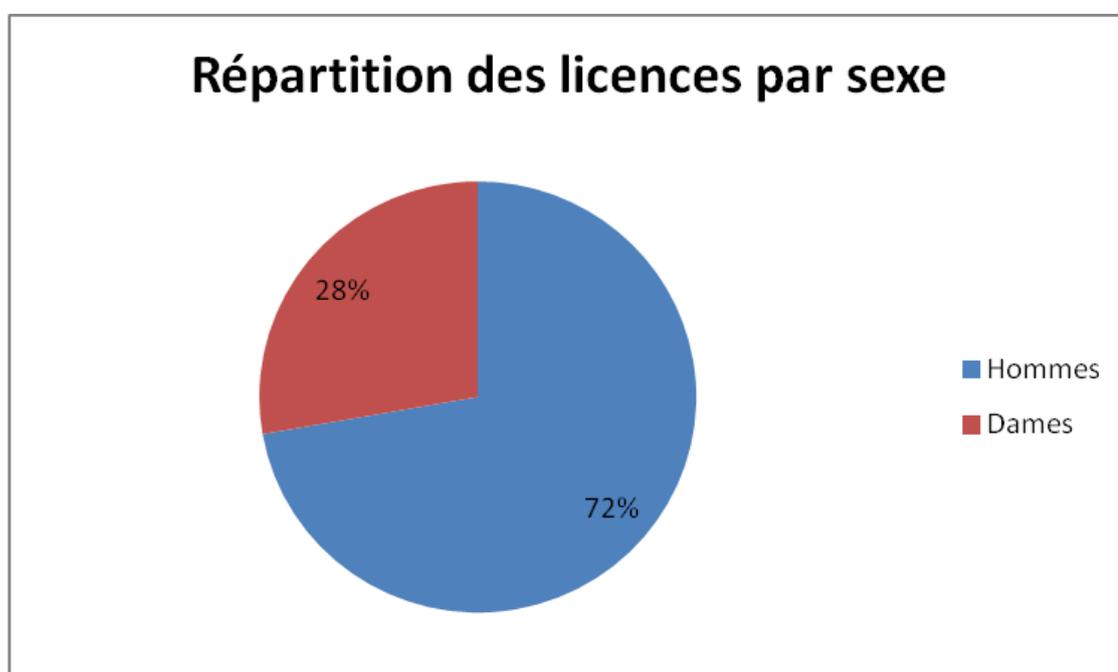


Figure 11 - Répartition des licenciés par sexe en Meurthe-et-Moselle. Source : CD 54 TT

La fédération a d'ailleurs bien identifié ce problème et a proposé une réponse pour y faire face. Il s'agit de séances appelées « Fit Ping Tonic », qui allient le tennis de table et la gymnastique tonique. Ce concept a été imaginé il y a maintenant plusieurs années par Jean-Luc Chartier, entraîneur du club d'Obernai et également professeur d'EPS.

¹³ Directive du directeur général du CNDS. Priorités régionales pour l'année 2012.

Constatant que le tennis de table n'entraînait une dépense physique qu'à partir d'un certain niveau de jeu, et en tenant compte des attentes du public féminin, qui recherche souvent dans le sport un moyen de garder la forme, il a « *souhaité faire évoluer la pratique féminine en essayant de rendre plus attrayant le tennis de table* »¹⁴, ayant bien compris que « *la notion de sport s'[était] transformée* » selon Loret (2004, p.51). L'auteur citait ainsi une étude du CREDOC de 1995 qui montrait déjà à l'époque que les Français recherchaient plutôt dans le sport « *un défoulement (22,1%), une détente (24,2%), une possibilité de rencontres (6,9%), un facteur de santé (26,4%), [...] la compétition n' [étant] mentionnée que par 15,8% des personnes interrogées* ». Cette nouvelle forme de pratique se signalait aussi en partant du point de vue des sportifs, comme Loret et Desbordes et Hautbois l'appelaient dans leurs ouvrages (cf. I.2.3)

Les premières expérimentations de ce projet ayant porté ses fruits aux différents endroits où il a été testé, la fédération française l'a développé, en proposant des fiches actions pour préparer des séances sans être nécessairement un professionnel ou un encadrant diplômé.

Le Comité Départemental a alors à son tour mis en place des séances de ce genre à trois reprises pour la fin de la saison 2011-2012 : le mardi 10 avril à la MJC de Jarville et les mardis 5 et 26 juin au gymnase Pasteur de Laxou. Et de manière à encourager la participation à ces actions, elles avaient été proposées gratuitement.

La communication autour de ce projet avait été faite par l'intermédiaire du site internet du Comité Départemental, sur lequel l'information avait été affichée en amont des créneaux proposés sur la page d'accueil. Comme pour la grande partie de ces organisations, il était aussi possible d'y trouver le bulletin d'inscription. La promotion de ces événements avait également été assurée sur les réseaux sociaux, sur lesquels des pages spécifiques avaient été créées (événement Facebook, page sur les forums spécialisés...)

¹⁴ Source : article FTT

2.2 Les personnes en situation de handicap, avec le premier Championnat régional Handisport de tennis de table

Autre public ayant fait l'objet d'une stratégie de développement : les personnes en situation de handicap. En effet, à part le tournoi handiping organisé par le club de Lunéville chaque année auquel le Comité Départemental participe, ainsi que les créneaux proposés par ce même club, il n'existait pas d'autres possibilités pour ce public de pratiquer dans le département.

Pourtant, le tennis de table est reconnu comme une « *activité de détente* » faisant partie des « *composantes la qualité de vie des personnes en situation de handicap* » (Goode, Magerotte, Leblanc, 2000, p.101-102). Dans cet ouvrage sur la qualité de vie de ces publics, les auteurs expliquent qu'une « *partie de ping-pong* » contribue « *à la diminution du stress, et à la "re-création" de l'équilibre entre le travail et le jeu* ».

Le Comité Départemental a donc décidé de faire un effort à destination de ce « public cible », identifié en tant que tel dans la directive de la commission territoriale du CNDS pour la région Lorraine. Des contacts ont alors été établis avec le Comité Régional Handisport de Lorraine, et notamment son agent de développement. Il en a résulté un travail avec le correspondant régional handisport de tennis de table et le club de Lunéville, qui a abouti à l'organisation du premier championnat régional de tennis de table handisport (*Annexe 6*). Celui-ci aura lieu le 30 juin 2012 au complexe sportif Charles Berte de Lunéville et concernera deux catégories, les personnes en fauteuil et les pongistes debout.

De plus, des élus du Comité Départemental ont également pris part à une action de sensibilisation qui a eu lieu le lundi 21 mai au Parc des Sports de Vandoeuvre. Une centaine d'enfants d'écoles de cette ville avaient pris part aux différents ateliers de découverte du handiping.

Voici donc deux stratégies qui avaient été retenues dans l'élaboration du plan de développement du Comité Départemental pour cette année 2012. D'autres ont évidemment également été mises en œuvre ou programmées, mais l'essentiel était ici de présenter la démarche qui a guidé notre raisonnement pour parvenir à la rédaction d'un plan de développement et à la proposition d'actions à mettre en place.

CONCLUSION

A travers ce mémoire, nous avons essayé de définir le cadre d'action de notre étude, ainsi que les méthodes qui ont été les nôtres pour la réaliser. Puis, le second objectif de ce travail était de présenter les orientations qui ont été retenues suite à ce diagnostic d'une pratique sportive sur un territoire donné.

Nous avons donc vu que le Comité Départemental, pour conserver son rang dans la hiérarchie actuelle des sports en Meurthe-et-Moselle, se devait tenir compte des évolutions liés à son territoire d'action, et d'essayer d'adapter ses offres de services vers ses potentiels publics, peut-être jusque là moins ciblés.

Un travail conséquent pour les instances déconcentrées d'une fédération, comme les ligues ou les comités, placées « *en porte à faux* », et qui « *enregistrent les doléances de la base qui les ont élus, tout en continuant de transmettre les directives du sommet dont ils dépendent* » (Jeu, 1993, p.240).

Surtout qu'elles sont bien souvent composées de personnes bénévoles, qui doivent combiner leurs propres activités avec cette exigence quasiment de nature professionnelle, sans compter des impératifs administratifs de plus en plus nombreux et exigeants eux-aussi.

Cependant, ce travail de réflexion ne peut jamais s'arrêter, et ces associations sportives doivent proposer de manière fréquente des services innovants à leurs adhérents, ou à leurs futurs membres, en tenant compte des attentes de ceux-ci, condition sine qua none pour que leurs disciplines restent attractives.

L'ouverture en septembre d'une nouvelle olympiade, qui s'accompagnera de nouvelles orientations pour la plupart des organisations sportives comme les fédérations et leurs instances déconcentrées, sera ainsi une nouvelle occasion pour celles-ci de s'inscrire durablement dans un processus de développement planifié, en partant des aspirations des sportifs, ou de ceux désirant le devenir.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

AUBEL Olivier, LEFEVRE Brice, DESBORDES Michel, *Méthode et pratique des études dans les organisations sportives*, Collection Pratiques physiques et société, Presses Universitaires de France, 2008

AUBEL Olivier, LEFEVRE Brice, TRIBOU Gary, *Sports et sportifs en France : points de repères issus de l'Observatoire du sport FPS/IPSOS 2007*, FPS Editions, 2008

DESBORDES Michel, RICHELIEU André, *Néo-marketing du sport : regards croisés entre Europe et Amérique du Nord*, De Boeck, 2011

DESBORDES Michel, HAUTOIS Christopher, *Sport et marketing public*, Economica, Collection connaissance de la gestion, 2008

GOODE David, LEBLANC Raymond, MAGEROTTE Ghislain, *Qualité de vie pour les personnes présentant un handicap : perspectives internationales*, De Boeck Université, Collection Question de personne, 2000

JEU Bernard, *Analyse du sport*, Presses Universitaires de France, Collection Pratiques corporelles, 1992

JEU Bernard, *Le sportif, le philosophe, le dirigeant*, Presses Universitaires de Lille, Collection Travaux et Recherches, 1993

LE SAUX Xavier, *Le marketing et la communication, vecteur de développement pour la Fédération Française EPMM Sports pour Tous*, In. DESBORDES Michel, HAUTOIS Christopher, *Sport et marketing public*, Economica, Collection connaissance de la gestion, 2008

LORET Alain, *Concevoir le sport pour un nouveau siècle : quelles stratégies de développement pour les organisations sportives ?*, Presses Universitaires du Sport, 2004

Etudes et ouvrages universitaires

AMNYOS, CDES, ITHAQUE, *Les enjeux de l'emploi sportif : le tennis de table et la politique de la FFTT*, Monographie réalisée dans le cadre du Contrat d'Etude Prospective de la branche sport, 2008

AUBEL Olivier, ERB Gilles, Pichot Lilian, *Faire évoluer l'image du tennis de table : de l'entre-soi compétitif à l'ouverture vers le loisir ?*, étude réalisée pour la Fédération Française de Tennis de Table par la faculté des Sciences de Strasbourg, 2011

FALCOZ Marc, RASPAUD Michel, VALLIER Nicolas, *Le tennis de table au féminin : approches structurelles et culturelles*. Rapport d'étude du laboratoire Res.act Sport, Université de Grenoble 1, 1994

INSEE Lorraine, *Sport licencié en Lorraine : une pratique égale à la moyenne nationale, et un taux d'équipement supérieur*, Economie Lorraine n°229-230, Août 2010

SCREMIN Anthony, *Profil et attentes des spectateurs du championnat de France de Pro A de tennis de table : cas du SMEC Metz Tennis de Table*, mémoire d'IUP MGE de la Faculté du Sport de Nancy, 2005 (Communication personnelle)

Articles

JEU Bernard, *Sport, philosophie, histoire*, Revue Française de marketing, n°138, 1992/3

PALIERNE Béatrice, *Le « Fit Ping Tonic »*, rubrique technique du Magazine France Tennis de Table coordonnée par la Direction Technique Nationale, n°876, Janvier 2012

LA REDACTION DU MAGAZINE FRANCE TENNIS DE TABLE, *Une valse à trois temps : assemblée générale de la FFTT*, Magazine France Tennis de Table n°876, Janvier 2012, pp. 8-15

SIMON Jean-Paul, *L'image du Tennis de Table : le Tennis de Table passé à la loupe*, Magazine France Tennis de Table n°878, Mars 2012, pp.12-14

SIMON Jean-Paul, *Henry Lemoine : maire de Pont-à-Mousson*, Magazine France Tennis de Table n°879, Avril 2012, pp. 32-33

Documents

ASSEMBLEE DU SPORT, *Pour une France 100 % sport, Constats, enjeux et préconisations des ateliers*, 2011

COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE DE TENNIS DE TABLE, *Statuts*

COMMISSION TERRITORIALE DU CNDS POUR LA REGION LORRAINE,

- *Priorités régionales pour l'année 2012*, Janvier 2012

http://www.lorraine.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/Priorites_regionales_departement.pdf

- *Plan de développement CD*, 2012

MINISTERE DES SPORTS, *Conduire un diagnostic territorial approfondi dans le champ des activités physiques et sportives*, 2011

<http://www.sports.gouv.fr/index/communication/espace-presse/dossiers-de-presse/diagnostic-territorial-approfondi>

MINISTERE DES SPORTS, *Les chiffres clés du sport*, Décembre 2010

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres-cles_du_sport_2010.pdf

MINISTERE DES SPORTS, Stat-Info, Bulletin de Statistiques et d'études du Ministère des Sports :

- n°11-02, Novembre 2011, *Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010*

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/Stat_Info_no11-02_de_novembre_2011.pdf

- n°10-01, Décembre 2010, *Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France*

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/Stat-Info_01-11_decembre2010.pdf

Webographie

www.fft.com

<http://www.fft.com/fft/fft.htm>

<http://www.fft.com/developpement/developpement.htm>

www.ltt.fr

www.cd54tt.fr

www.sports.gouv.fr

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales.htm>

<http://www.grands-reporters.com/Chez-les-maitres-du-Ping.html>

<http://cdtt77.free.fr/rencontreavec.htm>

http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/11/21/la-diplomatie-du-ping-pong-fait-son-retour-au-qatar_1606741_3242.html

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/lor/themes/EL/EL229-230/EL229-230.pdf

<http://www.ufolep.org/?mode=activites&titre=tennis-de-table&id=46>

ANNEXES

ANNEXE 1 : Extrait de l'enquête «Pratique physique et sportive 2010»,
CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS

ANNEXE 2 : Evolution du total des licences. Source : <http://www.fft.com/fft/fft.htm>

ANNEXE 3 : Evolution des licences promotionnelles. Source :
<http://www.fft.com/fft/fft.htm>

ANNEXE 4 : Evolution des licenciés FFTT depuis la saison 1963/1964. Source :
<http://www.fft.com/fft/fft.htm>

ANNEXE 5 : Evolution des catégories de licenciés. Source :
<http://www.fft.com/fft/fft.htm>

ANNEXE 6 : Affiche du 1^{er} Championnat Régional Handisport de Tennis de Table

ANNEXE 1 : Extrait de l'enquête «Pratique physique et sportive 2010»,
CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS

Champ : population de 15 ans ou plus (France métropolitaine + DOM)

Activités physiques ou sportives	Nombre de pratiquants en millions	Taux de pratique (en %)				
		Total	Ensemble des femmes	Ensemble des hommes	Ensemble des 15-29 ans	Ensemble des 50 ans ou plus
Marche de loisir	27,8	53	58	47	36	62
Natation de loisir	12,7	24	25	23	31	17
Marche utilitaire	12,6	24	29	19	30	18
Vélo de loisir	11,8	22	21	24	22	19
Baignade	8,1	15	16	15	17	11
Ski alpin	5,7	11	9	13	17	5
Pétanque	5,5	10	7	14	10	10
Football	5,3	10	2	19	28	1
Randonnée pédestre	4,8	9	10	9	5	10
Footing	4,6	9	7	11	18	2
VTT de loisir	4,4	8	5	12	11	5
Musculation	4,2	8	4	12	18	3
Jogging	3,8	7	6	9	12	3
Pêche	3,6	7	2	12	7	7
Tennis de table	3,5	7	4	10	12	3
Randonnée en montagne	3,4	6	6	7	6	5
Tennis	3,1	6	4	8	12	2
Vélo utilitaire	2,9	6	5	6	8	4
Au moins une discipline physique ou sportive	47,1	89	87	91	94	84

ANNEXE 2 : Evolution du total des licences. Source : <http://www.fftt.com/fftt/fftt.htm>

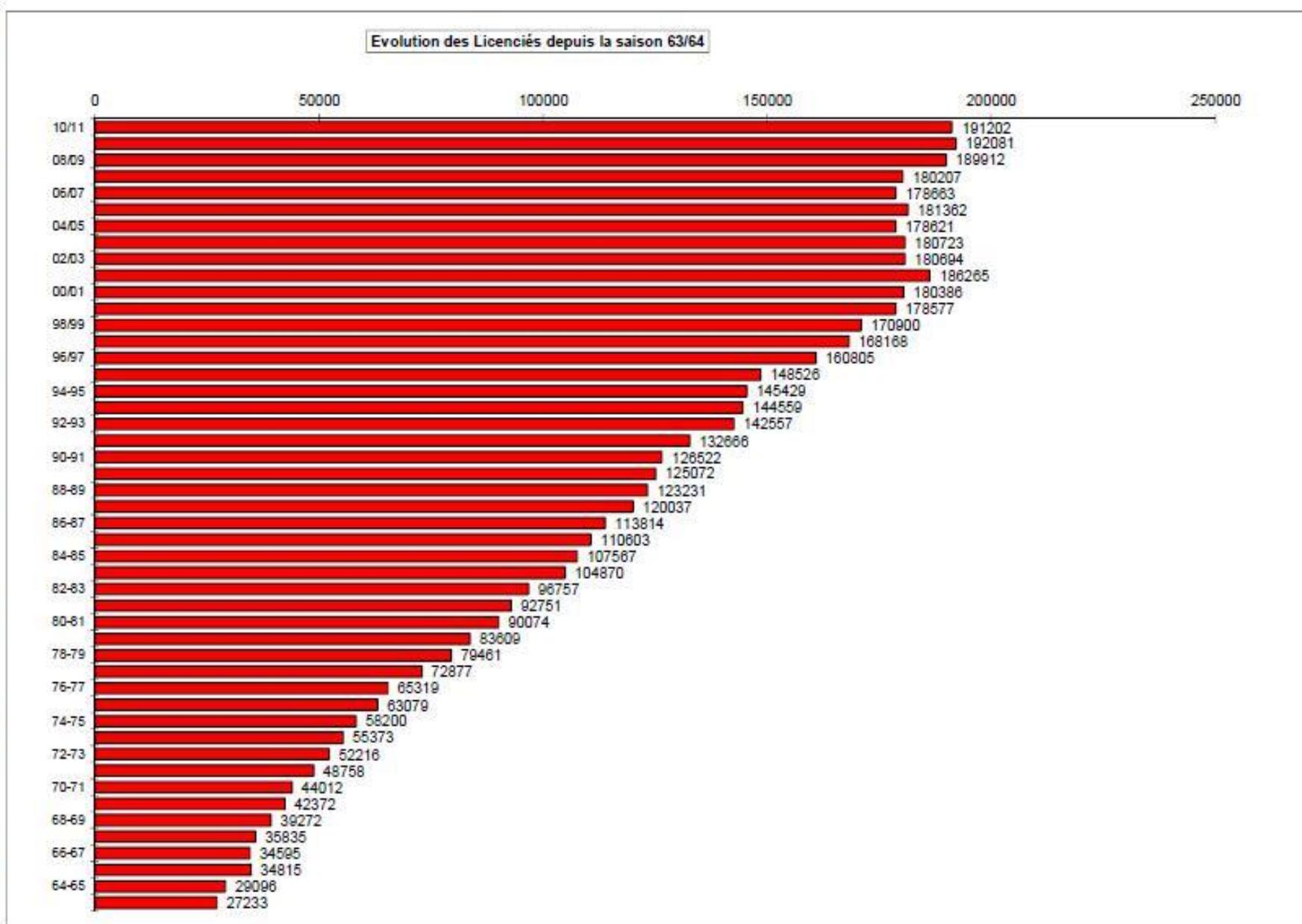
LIGUES	TOTAL LICENCES																			ASSOCIATIONS		
	POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS		VETERANS		LICENCIES			Nouv	Renouv	Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M+D							
RHONE ALPES	1080	399	1459	352	1504	232	1428	143	929	112	2717	381	3092	447	12209	2066	14275	11	248	259		
ALSACE	568	390	326	216	202	41	166	25	150	29	831	128	1184	153	3427	982	4409	1	88	89		
AQUITAINE	479	192	739	273	956	361	616	102	358	72	1415	204	1629	235	6192	1439	7631	1	132	133		
PAYS DE LA LOIRE	866	193	1612	300	1899	260	1800	191	1263	194	5145	590	5573	593	18158	2321	20479	3	435	438		
AUVERGNE	113	48	224	52	296	49	282	45	216	38	777	125	875	126	2783	483	3266	2	95	97		
BOURGOGNE	380	197	468	135	426	85	382	51	231	35	752	127	916	154	3555	784	4339	1	80	81		
BRETAGNE	539	174	1078	200	1207	173	1112	132	774	110	2527	308	3251	334	10488	1431	11919	5	263	268		
CHAMPAGNE - ARDENNE	169	72	274	110	345	52	332	51	238	38	859	137	933	112	3150	572	3722	2	97	99		
COTE D'AZUR	387	193	373	160	453	74	322	35	203	22	569	103	914	142	3221	729	3950	1	57	58		
NORD-PAS DE CALAIS	1113	563	1411	722	1006	290	980	144	807	167	3816	492	3442	323	12575	2701	15276	1	280	281		
FRANCHE COMTE	217	143	315	184	338	83	330	34	179	27	854	97	1004	87	3237	655	3892	1	111	112		
ILE DE FRANCE	3020	1472	4764	2148	3376	559	2319	261	1633	253	5854	898	6262	883	27228	6474	33702	3	385	388		
LANGUEDOC ROUSSILLON	837	590	810	527	489	127	408	62	252	43	815	133	931	158	4542	1640	6182	5	85	90		
LIMOUSIN	115	63	171	94	128	30	133	15	96	14	326	52	371	43	1340	311	1651		43	43		
LORRAINE	1126	816	1042	730	770	278	707	181	470	103	1706	272	1681	218	7502	2598	10100	3	166	169		
BASSE NORMANDIE	408	144	458	131	540	115	478	72	366	74	1407	211	1757	208	5414	955	6369	2	151	153		
HAUTE NORMANDIE	292	108	459	115	524	91	489	72	379	56	1667	220	1894	201	5704	863	6567	2	167	169		
PICARDIE	309	78	410	118	434	83	356	60	322	48	1398	194	1301	125	4530	706	5236	2	137	139		
POITOU CHARENTES	435	193	709	270	640	118	481	57	359	67	1395	227	1542	247	5561	1179	6740	8	145	153		
PROVENCE	124	32	226	40	272	35	286	27	215	24	605	68	744	82	2472	308	2780	1	54	55		
MIDI-PYRENEES	218	57	347	69	506	65	453	53	310	39	1065	131	1033	142	3932	556	4488	3	88	91		
CENTRE	691	252	1065	314	1080	191	891	147	571	97	2270	379	2647	350	9215	1730	10945	3	253	256		
CORSE	35	15	25	23	23	3	18	1	23	8	65	17	78	20	267	87	354		14	14		
MARTINIQUE	4	2	13		32		41	1	17		36	3	48	1	191	7	198	1	8	9		
REUNION	33	9	56	19	30	5	30	6	32	6	99	20	83	16	363	81	444		11	11		
GUYANE	12	3	13	4	19	8	15	4	17	1	25	4	19	8	120	32	152	4	5	9		
NOUVELLE CALEDONIE	42	41	226	212	345	263	153	77	121	83	77	43	57	25	1021	744	1765		9	9		
GUADELOUPE	15	6	20	7	42	7	45	4	29	10	88	14	53	8	292	56	348		9	9		
MAYOTTE							1		3		8		2		14		14		6	6		
TAHITI																						
WALLIS ET FUTUNA											3		3	3	6	3	9	3		3		
TOTAL FEDERATION	13627	6445	19093	7525	17882	3678	15054	2053	10563	1770	39171	5578	43319	5444	158709	32493	191202	69	3622	3691		

ANNEXE 3 : Evolution des licences promotionnelles. Source : <http://www.fft.com/fft/fft.htm>

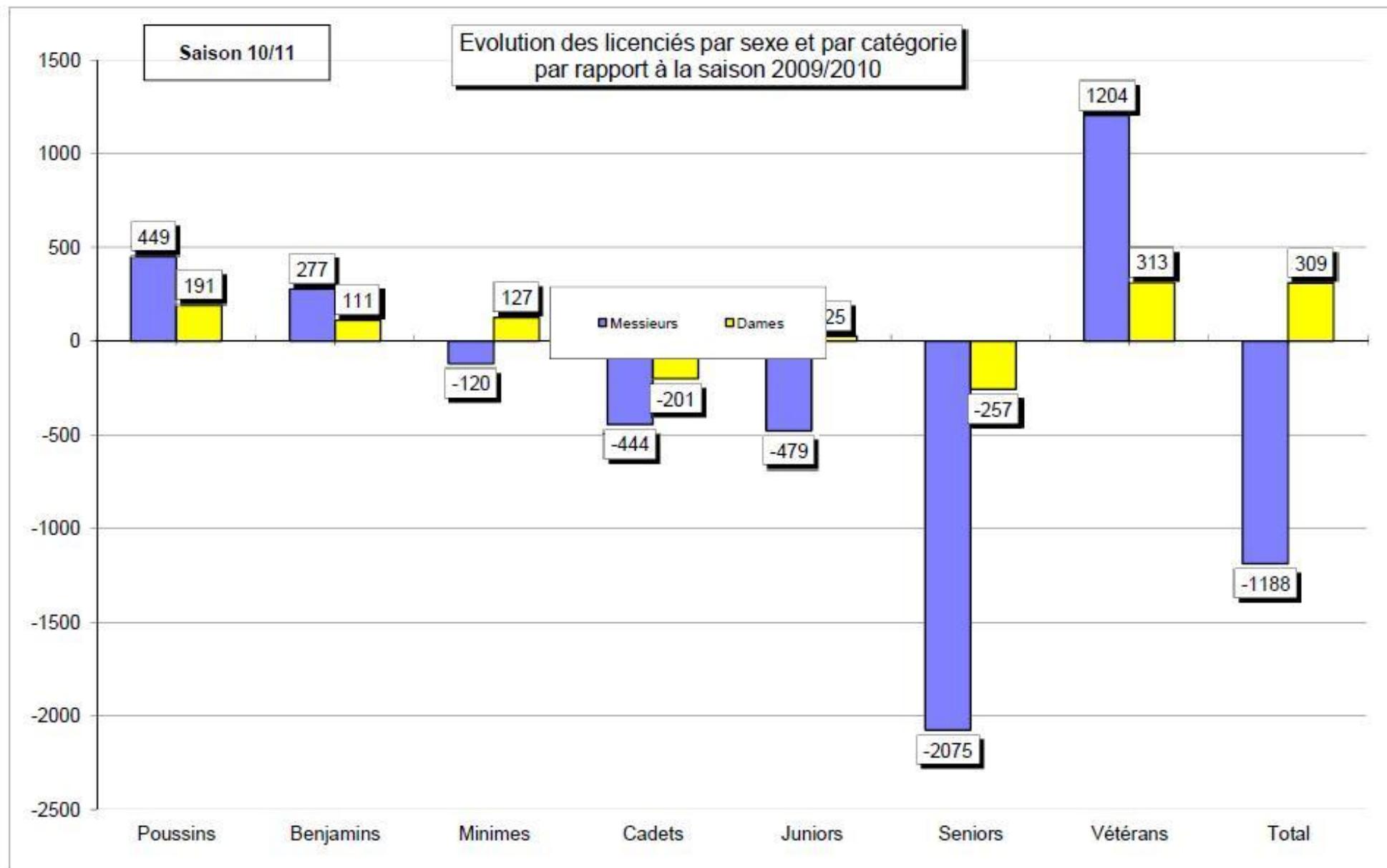
LIGUES	LICENCES PROMO																	
	POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS		VETERANS		LICENCIES			
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M+D	
RHONE ALPES	885	352	955	254	726	124	463	47	167	29	431	133	871	228	4498	1167	5665	
ALSACE	244	145	174	153	53	9	34	6	16	3	144	63	390	94	1055	473	1528	
AQUITAINE	436	185	562	259	670	334	285	76	85	39	231	78	447	137	2716	1108	3824	
PAYS DE LA LOIRE	475	110	621	103	484	95	311	50	128	28	669	175	1380	276	4068	837	4905	
AUVERGNE	47	22	63	14	70	17	64	11	14	8	84	33	160	35	502	140	642	
BOURGOGNE	277	162	247	89	182	44	110	17	38	8	114	48	224	73	1192	441	1633	
BRETAGNE	436	147	700	132	548	89	324	50	100	24	302	109	726	186	3136	737	3873	
CHAMPAGNE - ARDENNE	128	56	166	74	125	23	82	13	40	13	92	34	135	45	768	258	1026	
COTE D'AZUR	317	182	256	134	247	61	128	17	41	11	114	58	298	91	1401	554	1955	
NORD-PAS DE CALAIS	716	378	835	539	339	151	155	38	86	46	327	126	707	148	3165	1426	4591	
FRANCHE COMTE	172	119	201	155	152	52	92	13	18	5	37	25	104	28	776	397	1173	
ILE DE FRANCE	2360	1331	3024	1886	1336	338	611	75	360	67	1001	294	1523	394	10215	4385	14600	
LANGUEDOC ROUSSILLON	788	577	679	504	296	103	178	30	44	24	81	48	199	69	2265	1355	3620	
LIMOUSIN	100	57	113	81	53	11	33	1	14	3	49	16	60	10	422	179	601	
LORRAINE	1021	773	841	655	476	202	289	124	84	40	174	83	273	109	3158	1986	5144	
BASSE NORMANDIE	225	82	192	54	184	31	94	13	39	15	143	58	351	91	1228	344	1572	
HAUTE NORMANDIE	199	76	263	61	202	38	117	16	54	19	153	75	234	80	1222	365	1587	
PICARDIE	183	48	153	54	113	25	58	15	34	10	94	30	135	30	770	212	982	
POITOU CHARENTES	375	178	463	213	296	54	140	20	69	14	201	87	336	136	1880	702	2582	
PROVENCE	78	26	94	23	91	14	73	8	34	9	88	32	164	31	622	143	765	
MIDI-PYRENEES	169	43	192	31	206	28	119	18	48	9	172	42	237	65	1143	236	1379	
CENTRE	535	215	608	209	487	104	275	51	98	24	407	140	640	182	3050	925	3975	
CORSE	29	11	14	17	3	1	1		1		15	10	17	5	80	44	124	
MARTINIQUE	4	2	4		24		21		5		1		6	1	65	3	68	
REUNION	30	9	35	14	13	2	5		3		10	9	5	5	101	39	140	
GUYANE	7	2	5	2	3	6	1	1	3		4	2	5	1	28	14	42	
NOUVELLE CALEDONIE	29	30	195	188	290	248	125	73	104	77	34	24	13	10	790	650	1440	
GUADELOUPE	7	5	9	6	16	4	21	2	4	5	21	10	11	6	89	38	127	
MAYOTTE																		
TAHITI																		
WALLIS ET FUTUNA																		
TOTAL FEDERATION	10272	5323	11664	5904	7685	2208	4209	785	1731	530	5193	1842	9651	2566	50405	19158	69563	
POURCENTAGE / TOTAL	14,77%	7,65%	16,77%	8,49%	11,05%	3,17%	6,05%	1,13%	2,49%	0,76%	7,47%	2,65%	13,87%	3,69%	72,46%	27,54%	100,00%	

ANNEXE 4 : Evolution des licenciés FTTT depuis la saison 1963/1964. Source : <http://www.fft.com/fft/fft.htm>

Saison	Licenciés	Evolution
10/11	191202	-0,46%
09/10	192081	1,14%
08/09	189912	5,39%
07/08	180207	0,86%
06/07	178663	-1,49%
05/06	181362	1,53%
04/05	178621	-1,16%
03/04	180723	0,02%
02/03	180694	-3,0%
01/02	186265	3,3%
00/01	180386	1,0%
99/00	178577	4,5%
98/99	170900	1,6%
97/98	168168	4,6%
96/97	160805	8,3%
95-96	148526	2,1%
94-95	145429	0,6%
93-94	144559	1,4%
92-93	142557	7,5%
91-92	132666	4,9%
90-91	126522	1,2%
89-90	125072	1,5%
88-89	123231	2,7%
87-88	120037	5,5%
86-87	113814	2,9%
85-86	110603	2,8%
84-85	107567	2,6%
83-84	104870	8,4%
82-83	96757	4,3%
81-82	92751	3,0%
80-81	90074	7,7%
79-80	83609	5,2%
78-79	79461	9,0%
77-78	72877	11,6%
76-77	65319	3,6%
75-76	63079	8,4%
74-75	58200	5,1%
73-74	55373	6,0%
72-73	52216	7,1%
71-72	48758	10,8%
70-71	44012	3,9%
69-70	42372	7,9%
68-69	39272	9,6%
67-68	35835	3,6%
66-67	34595	-0,6%
65-66	34815	19,7%
64-65	29096	6,8%
63-64	27233	



ANNEXE 5 : Evolution des catégories de licenciés. Source : <http://www.fftt.com/fftt/fftt.htm>



ANNEXE 6 : Affiche du 1^{er} Championnat Régional Handisport de Tennis de Table



CHAMPIONNAT RÉGIONAL
TENNIS DE TABLE
LUNEVILLE

Samedi 30 Juin 2012
à partir de 14h30

Complexe Sportif Charles Berte

ENTRÉE LIBRE - RENSEIGNEMENTS 03 83 18 87 45 - lorraine@handisport.org





MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER

Nancy-Université

Diagnostic territorial et plan de développement. Propositions au Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle de Tennis de Table.

Richard Adrien

Université Henri Poincaré

Juin 2012

Mots clés : diagnostic territorial, territoire, plan de développement, organisation sportive, tennis de table, Comité Départemental, Meurthe-et-Moselle, Lorraine

Actuellement, les organisations sportives se trouvent confrontées à une concurrence accrue, que ce soit entre elles, ou alors avec d'autres acteurs appartenant au secteur des loisirs. Les instances déconcentrées de fédérations nationales, comme le Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle de Tennis de Table, doivent alors s'interroger si les formes de pratiques qu'elles proposent sont toujours adaptées à leurs membres, ainsi qu'à leur territoire d'action. Elles peuvent donc avoir recours à une démarche de diagnostic territorial, de façon à identifier leurs atouts et leurs faiblesses. Il s'agit donc de recueillir et d'analyser de nombreuses données, grâce à différentes méthodes. Un processus évoqué dans ce mémoire, et qui a abouti dans notre cas à un plan de développement de la pratique. Celui-ci, présenté à travers deux stratégies, reposait sur de nouvelles actions, orientées vers une approche plus ludique et ouverte à de nouveaux publics.

Keywords : territorial diagnosis, territory, development plan, sports organization, table tennis, Departmental County, Meurthe-et-Moselle, Lorraine

Nowadays, the sports organizations are facing increasing competition, either among themselves or with other actors belonging to the leisure activities. Deconcentrated governing bodies, such as the table tennis county of Meurthe-et-Moselle, must then question whether the forms of practices they offer are always tailored to their members and their territory. They can therefore use a process of territorial diagnosis, in order to identify their strengths and weaknesses. This work involves collecting and analyzing extensive data, using different methods. A process evoked in this report, and which ended in our case in a development plan of the practice. The latter, presented through two strategies, based on new actions, directed to an approach more playful and opened to new audiences.